



OPINIONS SUR LES CATASTROPHES
NATURELLES, LE DEVELOPPEMENT
DURABLE ET L'ENVIRONNEMENT
AU DEBUT 2004

Catherine DUFLOS
Georges Hatchuel

juillet 2004

Département « *Conditions de vie et Aspirations des Français* »
dirigé par Georges HATCHUEL

Pour consulter la version papier, veuillez contacter le Centre Infos Publications,
Tél. : 01 40 77 85 01 , e-mail : ezvan@credoc.fr

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS

Etude réalisée à la demande de L'IFEN

Le département « Conditions de vie et Aspirations des Français » est composé de :

- . Georges Hatchuel (Directeur Général Adjoint du CREDOC)
- . Régis Bigot, Patricia Croutte, Isabelle Delakian, Franck Delpal, Catherine Duflos, David Foucaud, Claire Piau.

CREDOC

Président : Bernard Schaefer

Directeur Général : Robert Rochefort

Sommaire

	<i>Pages</i>
AVANT-PROPOS	1
PRINCIPAUX RESULTATS	3
1. LA SENSIBILITE A L'ENVIRONNEMENT, LE DEVELOPPEMENT DURABLE	6
1 L'opinion se dit sensible aux problèmes d'environnement	6
2 Un indicateur de « sensibilité » profonde	12
3 Le « développement durable » : une notion pas toujours bien comprise	15
2. LES ACTIONS POUR PROTEGER L'ENVIRONNEMENT	24
1 Les domaines prioritaires de l'action publique en matière d'environnement	24
2 Les actions individuelles pour préserver l'environnement	32
3 Etat et particuliers : des domaines d'actions complémentaires, mais inégaux	36
3. LES CATASTROPHES NATURELLES	38
1 En France, on ne se sent pas vraiment exposé aux risques naturels	39
2 La perception des catastrophes naturelles	53
. Un sentiment général : les catastrophes naturelles ont toujours existé	53
. L'homme a sa part de responsabilité dans la multiplication des catastrophes naturelles ..	55
. Pour une moitié de la population, on peut expliquer les raisons de la multiplication récente des cataclysmes	60
3 Aux yeux de l'opinion, c'est surtout à l'Etat d'agir pour assurer la protection contre les risques naturels	67
ANNEXES	71
Annexe 1 : Carte des régions utilisées	72
Annexes 2 à 5 : Tableaux complémentaires	73
Annexe 6 : Liste des questions posées par l'IFEN	82

Avant-propos

Ce document est consacré à l'analyse des réponses aux questions insérées, à la demande de **l'Institut Français de l'Environnement (IFEN)**, dans la vague de début 2004 de l'enquête du CREDOC sur « *les Conditions de vie et les Aspirations des Français* ».

Les informations présentées traitent de **quelques éléments de la perception de l'environnement**¹. Elles s'articulent autour de trois thèmes principaux :

1. La **sensibilité** à l'environnement et la notion de **développement durable** : quel est le degré de réceptivité de la population aux problèmes d'environnement ? Comment définit-elle la notion de développement durable ?
2. Les **actions à mener** pour protéger l'environnement : quels sont, selon l'opinion, les domaines prioritaires de l'action publique en ce domaine ? Comment contribuer individuellement à la préservation de la nature ? Y a-t-il, dans l'esprit du grand public, une complémentarité entre les deux démarches ?
3. Les **catastrophes naturelles** : comment la population perçoit-elle les « caprices » de la nature, la multiplication récente des catastrophes naturelles ? Qui doit intervenir pour protéger les populations contre ces risques ? Se sent-on, en France, véritablement exposé à de tels aléas ?

Sur les deux premiers sujets, on dispose d'un suivi évolutif ; le troisième a été abordé pour la première fois cette année dans l'enquête².

¹ La liste des questions traitées figure en Annexe 7.

² Une investigation sur le thème des catastrophes naturelles a cependant déjà été réalisée par le CREDOC pour le compte de l'IFEN. Voir : « *Les actions pour préserver l'environnement. La perception des risques naturels en France* », CREDOC, Juin 1999. Les questions posées cette année sont néanmoins toutes nouvelles.

Rappelons que l'enquête a été réalisée en face à face, au début de l'année 2004, auprès d'un échantillon représentatif de 2 009 personnes, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge-sexe, PCS) ont été calculés d'après le dernier recensement général de la population. Un redressement final a été effectué pour assurer la représentativité par rapport à la population nationale de 18 ans et plus³.

³ Pour plus de précisions sur les caractéristiques techniques de l'enquête, on pourra se reporter au rapport intitulé : « *Premiers résultats de la vague de début 2004* » (CREDOC, mars 2004). Les résultats « à plat » des questions posées par l'IFEN ont fait l'objet d'une présentation dans un premier document spécifique (CREDOC, mars 2004).

Principaux résultats

Six éléments principaux ressortent de l'analyse des réponses aux questions insérées, à la demande de l'**Institut Français de l'Environnement**, dans la vague de début 2004 de l'enquête du CREDOC sur les « *Conditions de vie et les Aspirations des Français* » :

1. Même si la dégradation de l'environnement n'apparaît pas, en termes relatifs, comme la préoccupation majeure des Français, elle représente, pour eux, un véritable centre d'intérêt : **neuf individus sur dix disent être sensibles aux problèmes d'environnement** ; quatre d'entre eux témoignent même d'un fort attachement, en se classant aux deux échelons les plus élevés de l'échelle proposée. L'intérêt porté à l'écologie se maintient donc à un haut niveau et il est général : l'opinion, dans toutes ses composantes, s'avère très réceptive à ces questions. Il reste que derrière les déclarations de principe, **11% « seulement » des enquêtés peuvent être qualifiés de « profondément sensibles »** (selon notre indicateur synthétique). Ce taux n'a pas varié depuis trois ans.
2. Bien qu'elle se dise formellement sensible aux questions d'environnement, **l'opinion a bien du mal à expliquer en quoi consiste le développement durable**. Interrogés directement sur ce point, six individus sur dix ne sont pas vraiment en mesure de dire à quoi correspond cette notion : 41% des enquêtés avouent franchement « ne pas savoir » de quoi il s'agit ; 19% reformulent, ou critiquent, la notion sans l'expliquer. Enfin, parmi les autres réponses, 19% font référence uniquement à l'écologie. Les notions d'équité et de développement social sont bien plus rarement mentionnées. A vrai dire, à peine une personne sur dix est « dans le vrai ». Il reste qu'on semble un peu plus apte à définir « correctement » le concept dans les classes sociales aisées.
3. La population a des idées bien plus « arrêtées » sur les actions publiques ou individuelles à mener dans le domaine de l'environnement : **à l'Etat de s'occuper en priorité de la pollution atmosphérique ; aux particuliers de s'investir d'abord dans le tri des**

déchets. Ainsi, 49% des sondés citent la réduction de la pollution de l'air comme l'une des deux priorités gouvernementales en matière d'environnement ; tandis que 34% mentionnent la lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs. 26% se réfèrent au développement des technologies « propres » et 21%, à la prévention des risques naturels (inondations, tempêtes, séismes, feux de forêts).

Sur le plan individuel, près de la moitié de la population (48%) voit dans l'élimination et le tri des déchets sa principale contribution à la préservation de l'environnement. Très loin derrière se situent la sauvegarde de la flore et de la faune (12%) ou le combat contre le bruit (10%). La lutte individuelle contre la pollution de l'air ne regroupe que 9% des réponses, sans grandes différences catégorielles.

En fait, la confrontation entre les « responsabilités » publiques et les interventions individuelles montre un **assez grand déséquilibre** : l'opinion se réserve un champ d'action finalement relativement étroit (surtout le tri des déchets). Tandis qu'elle n'hésite pas à responsabiliser bien plus largement les pouvoirs publics sur la plupart des sujets évoqués. Autrement dit, en matière d'environnement, chacun semble attendre beaucoup plus de l'Etat qu'il n'est prêt à agir personnellement.

4. En France, on ne se sent pas vraiment exposé aux cataclysmes : **six personnes sur dix (62% exactement) affirment qu'elles n'habitent pas dans un secteur exposé à des risques naturels.** 21% disent « ne pas savoir » si leur secteur de résidence est propice aux « dangers ». Une personne sur six « seulement » a donc le sentiment de vivre dans une zone exposée.

En vérité, à l'exception d'une partie des Méditerranéens, conscients d'habiter une région soumise aux aléas de la nature (à 39%, contre 17% en moyenne), la population dans son ensemble a plutôt le sentiment que la France est relativement épargnée des caprices de la nature. Quoi qu'il en soit, parmi les possibilités envisageables, ce sont surtout **les risques de tempêtes** qui sont évoqués (44% de citations), bien avant les inondations (30%) ou la sécheresse (24%). La localisation sur le territoire joue beaucoup sur les craintes exprimées ; deux régions s'opposent fondamentalement : l'Ile de France, la plus « épargnée » (42% des Franciliens ne ressentent « aucun risque », contre 23% en

moyenne) et le Midi, le plus « menacé », car cumulant divers aléas (inondations, incendies de forêts, tremblements de terre, sécheresse).

5. Plus généralement, la population fait preuve d'un certain pragmatisme : elle est **quasi unanime** à penser que **les catastrophes naturelles ont toujours existé** (93% des avis). Elle admet aussi très largement que certains facteurs humains contribuent à accroître les désordres climatiques ou à en amplifier les dommages : **85%** des enquêtés estiment que « **l'extension urbaine tend à amplifier l'impact des catastrophes naturelles** » ; **79%** établissent un **lien entre la multiplication des catastrophes et l'augmentation de l'effet de serre** ; **66%** dénoncent **le recours à l'agriculture intensive comme amplificateur des dommages**. Autrement dit, l'opinion admet sans ambiguïté que l'homme est en partie responsable de la multiplication des risques.

Il reste que la population est beaucoup plus hésitante à se prononcer sur les raisons des dérèglements récents de la nature : 50% des enquêtés pensent qu'on peut « *expliquer les raisons de la multiplication récente des catastrophes naturelles* » ; 49% ne le croient pas. On est un peu plus d'avis de l'existence de raisons précises quand on est aisé et diplômé. Et on est plus formel encore quand on est véritablement sensible à l'écologie.

6. Quoi qu'il en soit, quand il s'agit de se protéger des risques naturels, **c'est, aux yeux de l'opinion, d'abord et avant tout aux pouvoirs publics d'agir** : 34% des enquêtés se réfèrent à l'Etat, 18% à la commune, 16% au département ou à la préfecture, 12% à la région. Les acteurs tels que les professionnels des assurances, des mutuelles ou du logement ne recueillent sur ce point qu'un nombre très limité de citations (18% au total).

1. La sensibilité à l'environnement, le développement durable

1. L'opinion se dit sensible aux problèmes d'environnement

En termes relatifs, la « dégradation de l'environnement » n'apparaît pas comme la préoccupation majeure de la population. Ce sujet se place en effet, au début 2004, **en 6^{ème} position** (avec 14% de citations), sur le même plan que la drogue (14%), mais bien après les maladies graves (39%), les phénomènes de violence, d'insécurité (32%), le chômage (28%), la pauvreté en France (24%) ou même la pauvreté dans le monde (17%)⁴. Et ce thème ne semble d'ailleurs pas soumis, comme c'est le cas pour d'autres problèmes de société, aux aléas conjoncturels : le rang et le taux de citations de « la dégradation de l'environnement » sont assez stables depuis plusieurs années.

Cela ne signifie pas pour autant que l'opinion se désintéresse du sujet. En effet, interrogés, cette fois dans l'absolu, sur la manière dont ils se sentent concernés par les problèmes d'environnement, les enquêtés affichent **un intérêt certain pour l'écologie**. Tout au moins si l'on en croit leurs déclarations, quand on leur demande de se positionner sur une **échelle de sensibilité à l'environnement** (Graphique 1) :

- **41%** de la population affichent **une forte sensibilité**, en se classant en haut de l'échelle (notes 6 ou 7, sur une échelle de 1 à 7). Parmi eux, **22%** témoignent d'une **sensibilité maximale** (note 7). Ce groupe constitue les « très sensibles ».
- **50%** déclarent une sensibilité un peu moins aiguë, mais néanmoins significative (notes 4 ou 5 sur l'échelle). On peut qualifier ces personnes d'« assez sensibles ».

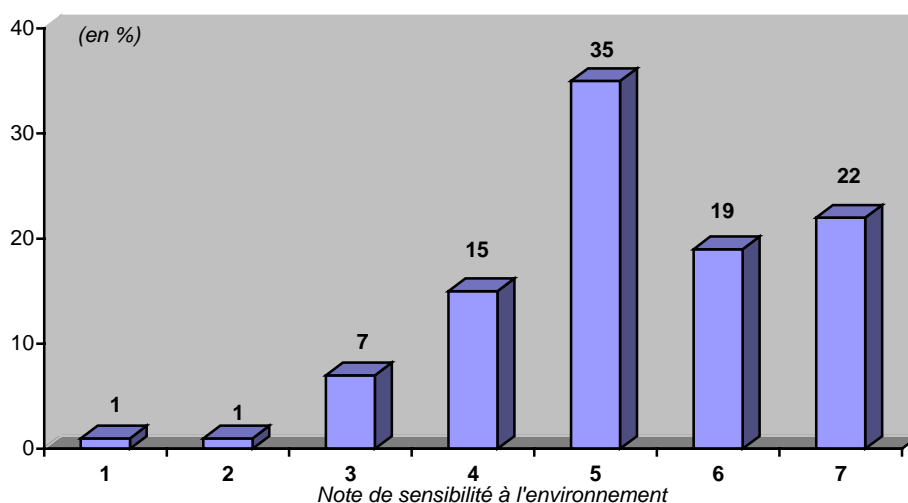
⁴ Voir le détail en Annexe 2. Ces résultats sont issus de la même enquête. Ils proviennent de la question suivante, non financée par l'IFEN : « Parmi les sujets suivants, quels sont les deux qui vous préoccupent le plus ? » 11 sujets sont proposés parmi lesquels le chômage, les maladies graves, la dégradation de l'environnement, la pauvreté, la drogue, la violence et l'insécurité, les tensions internationales.... Les pourcentages cités correspondent au total des deux premières préoccupations mentionnées par les enquêtés.

- Moins de 10% des enquêtés sont nettement moins préoccupés par les problèmes d'environnement (notes 1 à 3). Il s'agit ici des « peu » ou « pas du tout sensibles ». Notons que l'insensibilité « totale » (note 1) est plutôt marginale (1%).

Graphique 1

Chacun peut se sentir plus ou moins concerné par les problèmes d'environnement. Vous-même, pouvez-vous vous classer sur une échelle de sensibilité à l'environnement, de 1 si vous y êtes « totalement insensible » à 7 si vous y êtes « très sensible ». Comment vous classez-vous ?

(Début 2004)



Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Début 2004.

Au total, si l'on regroupe les « très » et les « assez sensibles », ce sont **9 individus sur dix qui disent être attentifs aux problèmes d'environnement**. Tandis qu'une faible part seulement de la population reconnaît ne pas être mobilisée à cet égard.

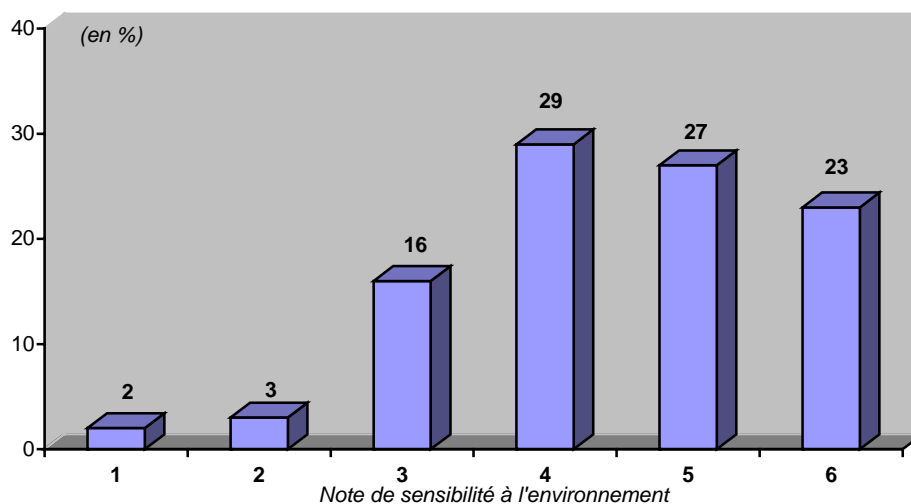
Ces résultats s'inscrivent dans le courant déjà mis en évidence lors d'enquêtes antérieures ; même si les questions n'ont pas été posées en des termes identiques. Rappelons brièvement les résultats des années précédentes :

⇒ En **début 2003**, le même type de questionnaire avait été proposé aux enquêtés, mais selon une échelle en 6 niveaux (Graphique 2). Il en résultait que 8 individus sur dix déclaraient être « plutôt sensibles » aux questions écologiques, en se situant au moins au niveau 4 de l'échelle ; 23% se disant tout particulièrement attachés à ces problèmes (note 6). Tandis que 5% avouaient en être peu ou pas du tout préoccupés (note 1 ou 2).

Graphique 2

Chacun peut se sentir plus ou moins concerné par les problèmes d'environnement. Vous-même, pouvez-vous vous classer sur une échelle de sensibilité à l'environnement, de 1 si vous y êtes « totalement insensible » à 6 si vous y êtes « très sensible ». Comment vous classez-vous ?

(Début 2003)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Début 2003.

⇒ Auparavant, dans les années **1995, 1996, 2000 à 2002**, la sensibilité à l'environnement était mesurée dans notre enquête à partir d'une question dite « fermée », c'est-à-dire avec proposition de réponses (Tableau 1). De 89 à 91% des enquêtés, selon les années, déclaraient y être « très sensibles » ou « assez sensibles » ; alors que 9 à 12% admettaient y être « plutôt insensibles ».

Tableau 1

**Chacun peut se sentir plus ou moins concerné par les problèmes d'environnement.
Vous-même, diriez-vous que vous y êtes :**

(Rappel de résultats antérieurs)

(en %)

	Début 1995	Début 1996	Début 2000	Début 2001	Début 2002
Très sensible	36	37	33	34	35
Assez sensible	55	52	55	55	55
Total « plutôt sensible »	91	89	88	89	90
Peu sensible	7	7	9	8	8
Pas du tout sensible	2	3	3	3	2
Total « plutôt insensible »	9	10	12	11	10
Ensemble de la population	100	100	100	100	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Autrement dit, depuis presque une dizaine d'années, **l'intérêt de la population pour ces questions se maintient à un haut niveau**. Et il est, cette année encore, **général** (Tableau 2) : **dans toutes les couches de la population sans exception et sur l'ensemble du territoire, on se dit aujourd'hui « plutôt sensible » à l'écologie** (notes 4 à 7) : jamais le taux n'est inférieur à 85% (score le moins élevé chez les moins de 25 ans) ; il atteint 95% (score le plus haut) chez les travailleurs indépendants, les diplômés du supérieur, les cadres supérieurs.

Il reste que le taux des « **très sensibles** » (notes 6 ou 7) connaît quelques variations catégorielles

(Tableau 2) : sont ici plus particulièrement concernés les enquêtés d'âge médian (40-60 ans), les indépendants, les cadres supérieurs, les employés et les Franciliens (à 45-49%, contre 41% en moyenne). Le taux apparaît un peu moins important chez les gens âgés, les ouvriers, les bas revenus, les habitants de petites unités urbaines comme ceux des grandes villes de province (37-38%). Enfin, les moins de 25 ans et les étudiants sont nettement plus en retrait (24% et 28%) : dans ces deux groupes, on affiche plutôt une sensibilité « modérée » (60-61% d'« assez sensibles », contre 50% en moyenne).

L'insensibilité, quant à elle, ne dépasse jamais les 15% (9% en moyenne).

Tableau 2
La sensibilité déclarée aux problèmes d'environnement

%)	« Très sensible » (notes 6 et 7)	« Assez sensible » (notes 4 et 5)	Plutôt sensible (notes 4 à 7)	« Peu ou pas du tout sensible » (notes 1 à 3)	Total	(en
						Pour comparaison : les groupes les plus sensibles (note 7)
Sexe :						
Homme	40	51	91	9	100	22
Femme	41	50	91	9	100	22
Age :						
Moins de 25 ans	24	61	85	15	100	9
25 à 39 ans	42	51	93	7	100	21
40 à 59 ans	48	46	94	6	100	28
60 à 69 ans	42	48	90	10	100	21
70 ans et plus	37	51	88	12	100	21
Diplôme :						
Aucun diplôme, cep	40	47	87	13	100	22
Bepc (inférieur au bac)	42	49	91	9	100	24
Bac	40	52	92	8	100	19
Diplôme du supérieur	41	54	95	5	100	22
PCS :						
Indépendant	48	47	95	ns	100	29
Cadre supérieur	47	48	95	ns	100	20
Profession intermédiaire	40	54	94	6	100	23
Employé	45	48	93	7	100	23
Ouvrier	38	49	87	13	100	21
Retraité	41	48	89	11	100	23
Reste au foyer	41	51	92	8	100	20
Autre inactif (étudiant)	28	60	88	12	100	14
Revenu mensuel du foyer :						
Moins de 915 €	37	52	89	11	100	19
915 à 1 524 €.....	43	46	89	11	100	25
1 525 à 2 286 €.....	38	54	92	8	100	20
2 287 à 3 048 €.....	43	51	94	6	100	22
3 049 €et plus	44	50	94	6	100	20
Taille d'agglomération :						
Moins de 2 000 hab.	41	50	91	9	100	22
2 000 à 20 000 hab.	38	54	92	8	100	19
20 000 à 100 000 hab.	42	48	90	10	100	22
100 000 hab. et plus	38	53	91	9	100	19
Paris, aggl. parisienne	49	43	92	8	100	31
Ensemble de la population	41	50	91	9	100	22

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Ns = non significatif.

Les chiffres en caractères italiques portent sur des effectifs peu importants.

Lecture du tableau : 41% des enquêtés peuvent être qualifiés de « très sensibles » aux questions d'environnement (notes 6 ou 7 sur l'échelle de sensibilité). C'est le cas de 49% des Franciliens.

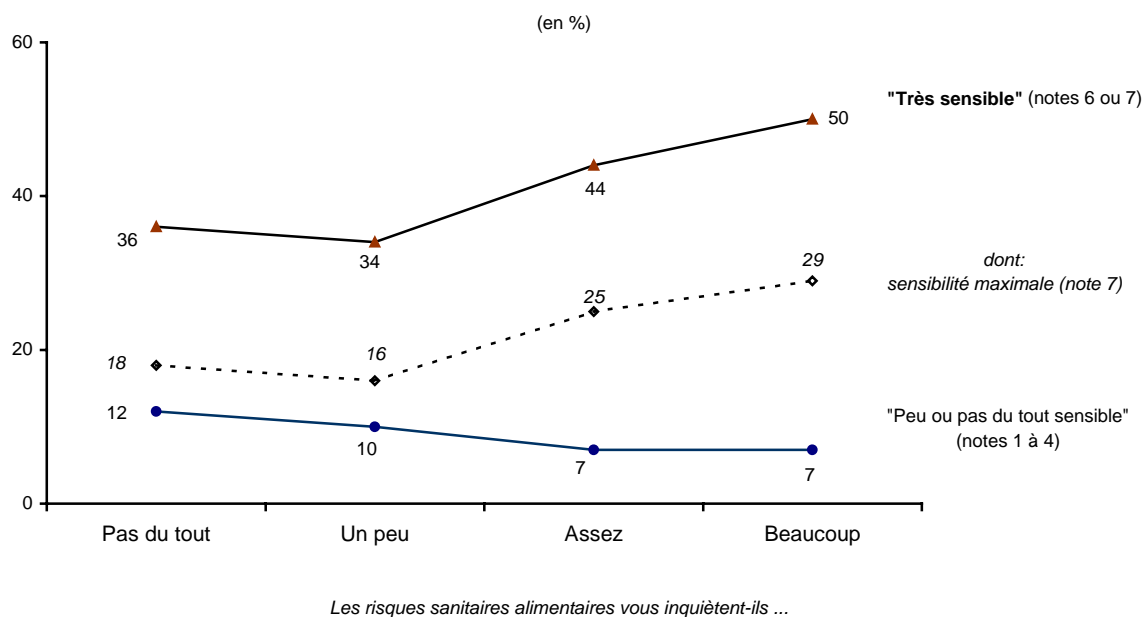
A vrai dire, tout le monde ou presque dit se sentir concerné par les problèmes d'environnement. Et il est bien difficile, compte tenu de la concentration des réponses autour des trois niveaux les plus élevés de l'échelle de sensibilité, de savoir s'il s'agit d'un sentiment profond d'attachement à l'écologie ou bien en partie d'un effet déclaratif, lié à un sujet que l'on dira « à la mode ». Peu d'éléments permettent de le discerner. Par exemple, on déclare quasiment de la même façon être « très sensible » à l'écologie (notes 6 ou 7), que l'on soit prêt ou non à accepter de payer plus de taxes pour défendre l'environnement (42% et 40%). On affiche de la même manière un fort niveau de sensibilité, que l'on pratique ou non le tri de certains produits pour le recyclage (verre, papiers, plastique). Il reste que, chez les personnes les plus « engagées » ou les plus motivées sur ces sujets, la sensibilité s'aiguise davantage : c'est le cas notamment de ceux qui adhèrent à une association de défense de l'environnement (près de la moitié d'entre eux ont fourni la note maximale 7) ou de ceux qui placent la dégradation de l'environnement au cœur de leurs préoccupations (6 sur 10 se regroupent sur les notes 6 ou 7). D'ailleurs, dans ces deux groupes, l'insensibilité (notes 1 ou 2) est inexistante. Mais il ne s'agit là que d'une petite partie de la population⁵.

La sensibilité apparaît peut-être un peu plus en rapport avec les craintes exprimées vis-à-vis des risques sanitaires alimentaires : plus on se montre inquiet à cet égard et plus on témoigne d'intérêt envers l'écologie (Graphique 3) : le pourcentage des personnes « très sensibles » aux problèmes d'environnement passe de 36% chez les enquêtés qui ne redoutent « pas du tout » les risques alimentaires à 50%, chez ceux qui les craignent « beaucoup ». Et la sensibilité maximale (note 7) varie de 18% à 29%.

En tout état de cause, on retiendra que la « sensibilité déclarée » est de loin la plus élevée (note 7) chez les Franciliens (31%), les travailleurs indépendants (29%) et les 40-59 ans (28%,
cf. Tableau 2).

⁵ 4% de l'ensemble des enquêtés déclarent faire partie d'une association de défense de l'environnement. 7% mentionnent la dégradation de l'environnement comme le sujet qui les préoccupe le plus.

Graphique 3
La sensibilité aux problèmes d'environnement
selon l'inquiétude vis-à-vis des risques sanitaires alimentaires



Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Lecture du graphique : 36% des enquêtés « pas du tout » inquiets des risques sanitaires alimentaires déclarent être **très sensibles** aux problèmes d'environnement (notes 6 ou 7), contre 50% de ceux qui le sont « beaucoup ». Parmi ces derniers, 29% ont fourni la note maximale (7), contre 18% des premiers.

Quoi qu'il en soit, même si la question ne peut mesurer, à elle seule, les motivations profondes, elle établit néanmoins un fait : **l'opinion, dans toutes ses composantes, se déclare très réceptive aux questions d'environnement.**

2. Un indicateur de « sensibilité profonde »

La population se dit donc, unanimement ou presque, sensible aux problèmes environnementaux. Et 14% seulement, on l'a vu, mentionnent l'environnement comme l'un des deux sujets qui les préoccupent le plus. Il est vrai qu'en termes relatifs, les soucis écologiques peuvent apparaître moins « prioritaires » par rapport à d'autres « maux » de société, tels que le chômage, les maladies graves ou les problèmes sécuritaires.

Ce décalage persistant nous a incités à élaborer à nouveau, comme nous l'avions fait il y a quelques années, ce que nous avons appelé **un indicateur synthétique de « sensibilité profonde à l'environnement »**. Celui-ci est calculé à partir de trois questions de l'enquête, révélatrices d'un engagement avéré en ce domaine :

- L'acceptation de payer plus de taxes directement affectées à la défense de l'environnement.
- L'adhésion à une association de défense de l'environnement.
- La priorité accordée à la dégradation de l'environnement, parmi d'autres sujets de société⁶.

Pour le calcul de cet indicateur, sont considérés comme « profondément sensibles » à l'environnement les individus qui, à la fois, se disent prêts à acquitter une taxe environnementale **et** se montrent préoccupés par la dégradation de l'environnement ; ou bien ceux qui font partie d'un groupe de défense de l'environnement.

Dans ce contexte, **11% des enquêtés peuvent être qualifiés, en début 2004, de « profondément sensibles à l'environnement »** (Tableau 3). Ce résultat est sans commune mesure avec les taux déclaratifs « d'assez sensibles » (91%) et même de « très sensibles » (41%, cf. ci-dessus). On remarque aussi que le nombre d'individus affichant une « sensibilité réelle » est resté au même niveau depuis trois ans (Graphique 4).

Tableau 3
Evolution de l'indicateur de « sensibilité profonde » à l'environnement

(en

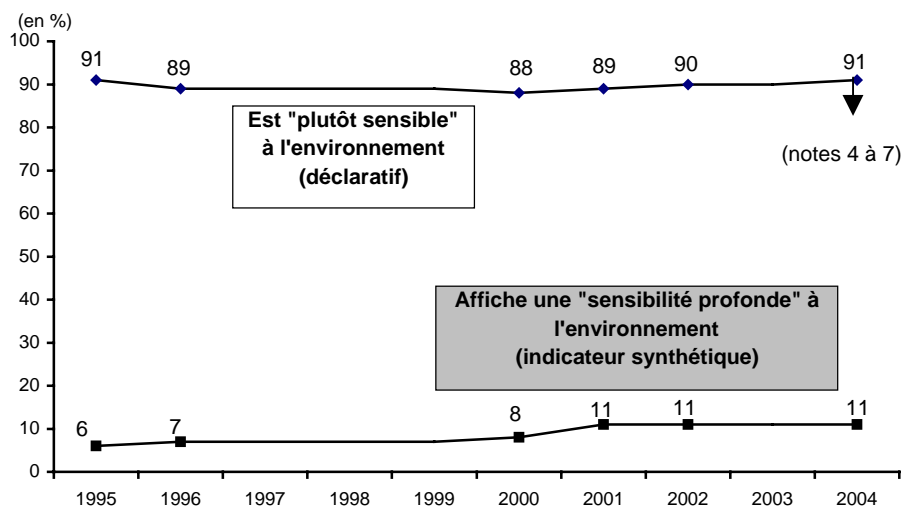
%)

	Début 1991	Début 1994	Début 1995	Début 1996	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Début 2004
. Est prêt à payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement	29	42	33	29	36	37	40	41
. Cite « la dégradation de l'environnement » comme sujet préoccupant en première ou en deuxième réponse	12	8	7	8	13	18	14	14
. Fait partie d'une association de défense de l'environnement	3	3	2	4	2	3	3	4
Indicateur de « sensibilité profonde » à l'environnement	8	6	6	7	8	11	11	11

Source : CREDOC – IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Graphique 4

Comparaison de la proportion d'individus se déclarant « plutôt sensibles » à l'environnement et du nombre d'enquêtés affichant une « sensibilité profonde » à l'environnement



Source : CREDOC – IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

La « sensibilité profonde » à la cause écologique est un peu plus présente dans les milieux à haut niveau socioculturel (Tableau 4), surtout chez les cadres supérieurs (24%) et les diplômés du supérieur (21%) ; elle l'est encore, mais moins affirmée, chez les titulaires de revenus confortables, chez les indépendants et dans les plus grosses agglomérations, y compris Paris. A l'opposé, les gens âgés, les non-diplômés, les ouvriers, les faibles revenus et les habitants des villes de moyenne urbanisation sont moins concernés. Il reste que cette « sensibilité profonde » touche malgré tout une part relativement modeste du corps social : hors les cadres supérieurs et les diplômés, celle-ci ne dépasse jamais les 20%.

⁶ Voir Annexe 2.

Tableau 4
Le pourcentage d'individus « profondément sensibles » à l'environnement,
selon l'indicateur élaboré
 - Groupes où le taux est le plus élevé (début 2004) -

. Cadre supérieur	24
. Diplômé du supérieur	21
. Revenus d'au moins 2 287 €mensuels	17
. Indépendant	17
. Agglo. de plus de 100 000 habitants (y compris Paris)	17
Ensemble de la population	11
<i>Pour comparaison :</i>	
. Ouvrier	8
. Revenus inférieurs à 1 524 €mensuels	7
. Agglo. de 20 000 à 100 000 habitants	7
. Plus de 70 ans	5
. Aucun diplôme (ou cep)	5

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

3. Le « développement durable » : une notion pas toujours bien comprise

Bien qu'elle se dise sensible aux problèmes d'environnement, **l'opinion a bien du mal à expliquer en quoi consiste le développement durable**. En effet, interrogés directement sur ce sujet, sans proposition de réponses, les enquêtés affichent un embarras certain à définir précisément le concept.

Une bonne partie de la population, d'ailleurs, déclare purement et simplement « ne pas savoir » ce que cela signifie ; tandis qu'une autre se perd dans un discours très vague, plutôt « hors sujet ». Enfin, ceux qui s'expriment plus précisément (moins de la moitié de la population) fournissent le plus souvent une explication partielle de l'idée. Bien peu nombreux finalement sont ceux qui se rapprochent de la définition « exacte » du développement durable, celle retenue « officiellement ». En fait, on admettra que les réponses reflètent un certain « flou », peut-être celui qui préside à la définition même de cette appellation.

Les réponses peuvent être répertoriées de la manière suivante (Tableau 5)⁷ :

- **41% des enquêtés avouent franchement « ne pas savoir » de quoi il s’agit.** Ici, on ne peut être plus clair : on ignore totalement ce que le concept signifie.
- **19% ne répondent pas vraiment à la question :** 10% se contentent de reformuler la notion sans la développer (« *c’est un développement qui durera* ») ; 5% critiquent la formulation même utilisée (« *c’est du flou artistique* ») ; 4% font un contresens ou formulent un faux sens. Ces individus proposent le plus souvent des réponses soit hésitantes soit erronées. Peut-être est-ce, pour certains, une manière de masquer leur trouble devant une notion qu’ils connaissent mal ou comprennent mal.
- **19% se réfèrent à l’écologie, mais uniquement à celle-ci :** le « discours » est ici uniquement axé sur l’environnement, la qualité de la vie, la pollution, le traitement des déchets, le recyclage.... Il s’agit plutôt d’une interprétation parcellaire, assez focalisée sur le cadre de vie.
- **12% élargissent davantage le champ couvert.** Mais **7%** « seulement » se rapprochent le plus de la signification « exacte », en mentionnant au moins deux des trois notions suivantes : **croissance économique et équité, préservation des ressources naturelles et de l’environnement, développement social.** 3% font uniquement allusion à la croissance économique et à l’emploi ; 2% orientent leur commentaire plutôt sur une certaine équité, un « partage équitable ».
- **6% se concentrent exclusivement sur l’énergie, les problèmes énergétiques.**
- Enfin, 1% des enquêtés parle explicitement des générations futures et 2% font « d’autres » commentaires, sans unité thématique.

⁷ On trouvera en annexe le détail de la grille de postcodage utilisée pour analyser les réponses.

Autrement dit, 6 individus sur dix ne sont pas véritablement en mesure de dire à quoi correspond le développement durable (4 n'ont aucune idée et 2 sont « hors sujet »). Et parmi les 4 autres, environ un sur dix est plutôt « dans le vrai ».

Tableau 5

**On parle de plus en plus souvent de développement durable.
D'après vous, en quoi consiste cette notion ?**

- Question ouverte, codée *a posteriori*⁸ -

	(en %)
<i>(Classement des réponses selon les « pôles » de référence)</i>	
. Ne sait pas, ne connaît pas, ne voit pas, non-réponse	41
. Simple re-formulation de la notion, sans explication	10
. Rejet, critique de la notion et de la formulation utilisée	5
. Contre sens ou faux sens	4
	} 9
	} 60
. Réponses se référant uniquement à l'écologie, c'est-à-dire faisant référence à la qualité de la vie, à la pollution, au traitement des déchets, au recyclage	19
. Réponses faisant intervenir au moins deux des trois notions suivantes : croissance économique et équité, préservation des ressources naturelles et de l'environnement, développement social	7
. Réponses se référant uniquement à la croissance économique et à l'emploi	3
. Réponses se référant à une certaine équité, à un « partage équitable »	2
	} 2
. Réponses se référant uniquement à l'énergie, aux problèmes énergétiques	6
. Réponses se référant uniquement et explicitement aux générations futures	1
. Autres réponses significatives	2
Total	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Il est intéressant de rapprocher ces résultats avec ceux relevés il y a deux ans, à partir d'une question « fermée », c'est-à-dire avec suggestion de réponses (Tableau 6). Début 2002, 3% « seulement » de la population déclaraient « ne pas savoir » ce qu'est la notion de développement durable et un tiers des enquêtés se « rangeaient » derrière la « bonne définition » : « *garantir un développement qui satisfait les besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures* », c'est-à-dire la définition officielle proposée en 1987 par la Commission des Nations Unies pour l'environnement et le développement (plus connue sous le nom de commission Brundtland). Un pourcentage voisin (31%) optait pour la proposition : « *garantir plus de croissance économique et de création d'emplois* » et 18% adoptaient l'idée du partage équitable entre « pays riches » et « pays

⁸ Voir la nomenclature détaillée de postcodage en Annexe 3.

pauvres ». La référence à moins de pollution et à la préservation des ressources naturelles émanait alors de 8% des enquêtés ; tandis que 6% choisissaient la formulation de produire moins et consommer moins.

Tableau 6

**On parle de plus en plus de « développement durable ».
Parmi les différentes définitions suivantes, quelle est celle qui, selon vous, correspond le mieux
à la notion de « développement durable » ?**

Rappel des résultats de début 2002

	(en %)
<i>(Classement par ordre décroissant des pourcentages de réponses)</i>	
. Garantir un développement qui satisfait les besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures	33
. Garantir plus de croissance économique et de création d'emplois	31
. Mieux partager les richesses entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement	18
. Garantir un développement qui pollue moins et qui utilise moins de ressources naturelles	8
. Produire moins et consommer moins	6
. <i>Ne sait pas</i>	3
Total	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2002.

On voit bien, sur un tel sujet, combien les réponses diffèrent selon que l'on pose une question « ouverte » ou « fermée » : devant se prononcer « seule » cette année, sans suggestion de formulation, l'opinion a eu beaucoup de difficultés à s'exprimer. Tout en sachant, il faut le reconnaître, que la notion proposée est difficile à définir : la plus grande partie de l'opinion a, cette année, déclaré ne pas connaître cette notion ou ne pas savoir ce qu'elle voulait dire. Par contre, un enseignement est commun aux réponses des deux années : beaucoup d'enquêtés font une confusion entre développement durable et développement économique.

Quoi qu'il en soit, **la méconnaissance totale** (réponses « ne sait pas » explicitement formulées) **l'emporte dans toutes les catégories de la population à trois exceptions près**. Si l'on y ajoute ce que l'on pourrait qualifier d'ignorance « déguisée » (réponses évasives ou erronées), le taux de méconnaissance va jusqu'à représenter de 42% à 76% dans les différentes catégories socio-démographiques. En fait, dans quatre groupes seulement, une majorité d'enquêtés a pu fournir une explication relativement précise du concept.

Précisons un peu ces résultats (Tableau 7) :

- *L'absence totale de réponses* varie de 22 à 59% (contre 41% en moyenne). Elle est plus fréquente (45-59%) chez les femmes, surtout celles au foyer, chez les personnes les plus âgées (et les retraités) et plus généralement dans les couches sociales peu élevées (peu ou pas diplômés, employés, ouvriers, faibles revenus). En revanche, le taux est bien moindre (22-27%) chez les individus à haut niveau socioculturel (diplômés du supérieur, cadres, hauts revenus).
- *Les réponses hésitantes, floues (voire « simulant » la connaissance)* s'échelonnent entre 12% et 28% (19% en moyenne). Elles se rencontrent plus souvent chez les 60-69 ans, les indépendants, les cadres moyens et dans les agglomérations de moyenne importance (23-28%).
- *La mention de l'écologie* (19% en moyenne) émane plus fréquemment des jeunes, des diplômés du supérieur, des indépendants, des cadres, des hauts revenus, mais aussi des ruraux (23-28%).
- *Les références à la croissance économique, à l'équité, à la préservation des ressources naturelles et au développement social* (soit une de ces idées, soit au moins deux) est surtout le fait des cadres supérieurs (26%, contre 12% en moyenne). On les rencontre aussi un peu plus souvent chez les hauts revenus (22%), les diplômés du supérieur (20%), les étudiants (18%) et les cadres moyens (16%).
- *Les autres réponses* (allusion aux problèmes énergétiques, aux générations futures, etc...) proviennent plus souvent des cadres supérieurs et des diplômés (13%, contre 9% en moyenne).

Tableau 7

Les définitions du développement durable⁹

- Analyse selon les caractéristiques socio-démographiques -

	(en %)					
	Réponses franches « ne sait pas »	Absence d'idée précise (hors sujet)	Réponses se référant uniquement à l'écologie	Réponses se référant à la croissance économique, l'équité, la préservation de l'environnement, le développement social	Autres réponses	Total
Sexe :						
Homme	37	19	21	13	10	100
Femme	46	18	17	10	9	100
Age :						
Moins de 25 ans	38	16	24	14	(8)	100
25 à 39 ans	40	20	21	9	10	100
40 à 59 ans	40	20	19	13	8	100
60 à 69 ans	37	23	17	12	11	100
70 ans et plus	56	12	15	(7)	10	100
Diplôme :						
Aucun diplôme, cep	59	17	(13)	3	8	100
Bepc (inférieur au bac)	45	19	19	9	8	100
Bac	35	19	21	17	8	100
Diplôme du supérieur	22	20	25	20	13	100
PCS :						
Indépendant	25	28	28	(14)	ns	100
Cadre supérieur	23	15	23	26	13	100
Profession intermédiaire	27	24	23	16	10	100
Employé	45	19	21	7	8	100
Ouvrier	49	22	16	(6)	(7)	100
Retraité	49	16	16	9	10	100
Reste au foyer	51	17	15	(8)	9	100
Autre inactif (étudiant)	35	(12)	24	18	(11)	100
Revenu mensuel du foyer :						
Moins de 915 €	46	15	22	7	10	100
915 à 1 524 €	46	19	17	9	9	100
1 525 à 2 286 €	40	20	18	11	11	100
2 287 à 3 048 €	39	21	19	14	(7)	100
3 049 € et plus	27	17	24	22	10	100
Taille d'agglomération :						
Moins de 2 000 hab.	43	15	23	8	11	100
2 000 à 20 000 hab.	42	21	20	9	8	100
20 000 à 100 000 hab.	44	26	14	10	(6)	100
100 000 hab. et plus	40	18	19	15	8	100
Paris, aggro. parisienne	39	16	19	14	12	100
Ensemble de la population	41	19	19	12	9	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants. Ns = non significatif.

⁹ Regroupement des réponses par « pôles », compte tenu des effectifs le plus souvent peu importants.

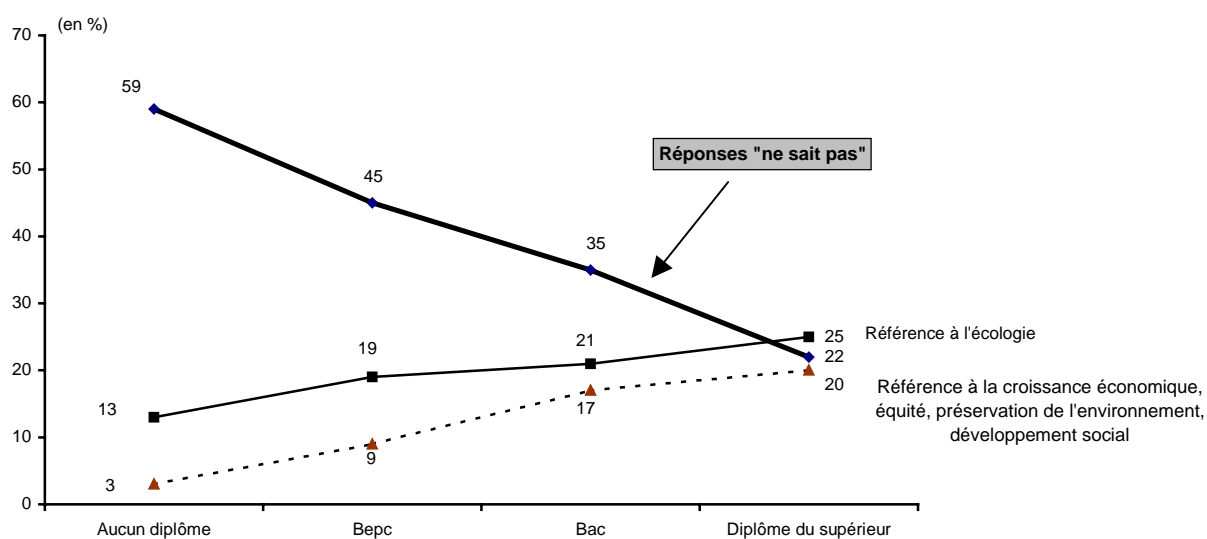
En définitive, dans quatre groupes seulement, une majorité d'individus explique un peu mieux ce qu'est le développement durable : cela concerne **les diplômés du supérieur, les cadres supérieurs, les étudiants, les hauts revenus** ; et parmi eux, ce sont **les cadres supérieurs qui paraissent le mieux le définir « correctement »** : ils sont les seuls à d'abord faire référence à la croissance économique, l'équité, la préservation de l'environnement ou le développement social (26%) ; avant de parler uniquement d'écologie (23%) ou de ne pas se prononcer véritablement (23% de « ne sait pas »).

Plus généralement, on retrouve sur ce sujet, comme pour toutes les questions dites de connaissance, une influence prépondérante du niveau socioculturel : on apparaît mieux informé dans les couches sociales élevées. Le diplôme et le revenu jouent ainsi un rôle très net :

⇒ *Moins on est diplômé et plus on ignore ce qu'est le développement durable* (Graphique 5) : le taux de « ne sait pas » s'échelonne de 22% chez les diplômés du supérieur à 59% chez les non-diplômés. Par contre, on « formalise » plus les réponses quand le niveau de diplômes croît : la mention de l'écologie va de 13% chez les non-diplômés à 25% chez les diplômés ; celle de la croissance économique associée à la préservation de l'environnement s'échelonne de 3% à 20%.

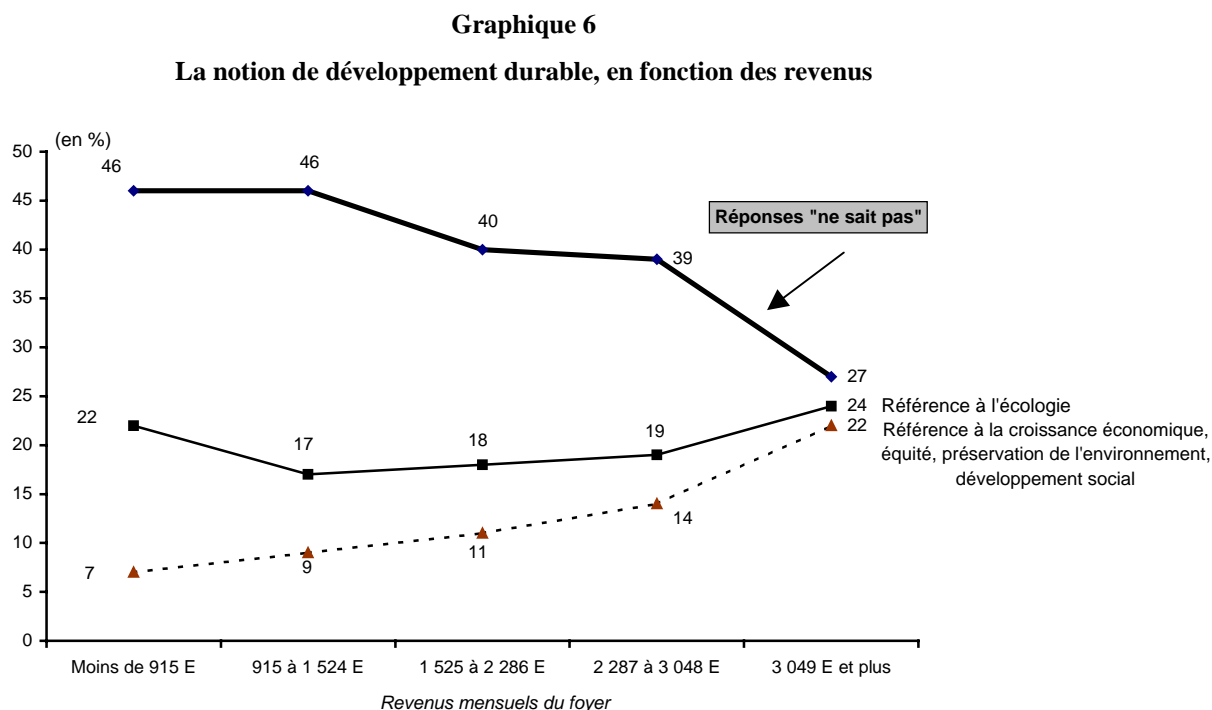
Graphique 5

La notion de développement durable, en fonction du niveau de formation



Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

⇒ De la même façon, *plus on dispose de revenus élevés et plus on formule une opinion* (les réponses « ne sait pas » passent de 46% à 27%). *Les réponses « exactes » croissent aussi avec le niveau de revenus* (Graphique 6).



Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Il reste que, même si on est mieux informé -en termes relatifs- dans les milieux socioculturels élevés, la population dans son ensemble affiche bien des difficultés à traduire en quelques mots ce que recouvre la notion de développement durable. On peut y voir le témoignage du caractère quelque peu « sibyllin » ou ambigu de cette formulation.

D'ailleurs, il est frappant de noter que les réponses ne diffèrent pas fondamentalement que l'on se déclare ou non sensible (classement sur l'échelle de sensibilité) aux problèmes environnementaux (Tableau 8). Certes, on s'exprime davantage quand se dit attaché à ces questions : le taux de « ne sait pas » varie de 49% chez les moins sensibles à 39% chez les très sensibles. On est aussi un peu plus « dans le vrai » dans ce dernier cas (13% de réponses « correctes », contre 7% chez les moins sensibles). Mais les écarts sont relativement modestes et, dans tous les cas, **l'ignorance ou l'absence d'explication l'emporte largement.**

Tableau 8
Les définitions du développement durable, selon la sensibilité déclarée à l'environnement

	(en %)					
Sensibilité déclarée : <i>(classement sur l'échelle de sensibilité)</i>	Réponses franches « ne sait pas »	Absence d'idée précise (hors sujet)	Référence à l'écologie uniquement	Référence aux idées de croissance éco., équité, préservation de l'environnement, développement social	Autres réponses	Total
Peu ou pas du tout sensible (notes 1 à 3)	49	18	18	(7)	(8)	100
Assez sensible (notes 4 et 5)	42	19	20	10	9	100
Très sensible (notes 6 et 7)	39	19	19	13	10	100
Ensemble de la population	41	19	19	12	9	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Il reste que les « **profondément sensibles** » (définis selon notre indicateur de sensibilité à l'environnement) -qui se recrutent, on l'a vu, surtout dans les milieux socioculturels élevés- sont, quant à eux, plus fréquemment « dans le vrai » : 17% (contre 7% en moyenne) donnent une définition « correcte » du développement durable, en se référant à au moins deux des trois notions que le concept recouvre ; même si 27% focalisent exclusivement sur l'écologie et 25% déclarent « ne pas savoir » du tout (Tableau 9).

Tableau 9
Les définitions du développement durable
chez les « profondément sensibles » à l'environnement

	(en %)		
<i>(Classement par ordre décroissant des pourcentages de réponses chez les « sensibles profonds »)</i>	Les « sensibles profonds » (*)	Ensemble de la population	Dont : se déclare « très sensible » à l'environnement (note 7)
. Mention de l'écologie uniquement	27	19	18
. Ne sait pas	25	41	40
. Référence aux idées de croissance économique, équité, préservation de l'environnement, développement social	23	12	13
<i>Dont : au moins deux des trois notions</i>	17	7	8
. Absence d'idée précise (hors sujet)	15	19	19
. Autres réponses	10	9	10
Total	100	100	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

(*) 11% de la population. Cf. pages 12-14 ci-dessus.

On remarquera que les personnes se déclarant elles-mêmes « très sensibles » à l'environnement (note 7 sur l'échelle) ont, sur ce sujet, des connaissances bien inférieures à celles des individus dits « profondément sensibles ».

2. Les actions pour protéger l'environnement

Comment l'opinion voit-elle les différentes façons de combattre les atteintes à l'environnement ? Quels sont, aux yeux de la population, les domaines relevant plus spécifiquement des pouvoirs publics ? Quels sont ceux qui incombent davantage aux particuliers ? Y a-t-il une cohérence entre les interventions étatiques et les actions individuelles ?

Si la population n'a pas d'idée bien précise de ce qu'est la notion de développement durable, elle s'exprime en revanche plus clairement sur les actions –publiques ou individuelles– de contribution à la préservation de l'environnement : **à l'Etat de s'occuper en priorité de la réduction de la pollution atmosphérique ; aux particuliers, de s'investir d'abord dans le tri des déchets**. Au-delà de ces priorités, l'opinion établit une certaine complémentarité –mais inégale– entre les domaines d'intervention publique et les actions individuelles.

1. Les domaines prioritaires de l'action publique en matière d'environnement

Interrogés sur les deux actions que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement, les enquêtés établissent un ordre de priorité très clair (Tableau 10) :

- **La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère arrive en tête** des attentes, avec 29% de citations en première réponse. Au total, **la moitié de la population** (49%) considère que c'est là l'une des deux actions qui incombent le plus à l'Etat (première ou deuxième réponses).
- Avec 34% des suffrages (cumul des deux réponses), vient ensuite **la lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs**.

- Moins cité, mais regroupant encore un quart des avis cumulés (26%), se positionne **le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement**.
- Trois autres actions sont mentionnées à peu près par un cinquième de la population : **la prévention des risques naturels (21%), la lutte contre les risques de l'industrie nucléaire (19%), la sauvegarde des plantes et des animaux (17%)**.
- Enfin, trois domaines sont bien moins perçus comme relevant de l'action publique : **l'élimination et le tri des déchets (14% de citations au total), la lutte contre le bruit (10%), la protection des paysages (9%)**.

Tableau 10

Quelles sont, selon vous, les deux actions que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement ?

<i>(Classement par ordre décroissant du cumul des deux réponses)</i>	(en %)		
	1 ^{ère} réponse	2 ^{ème} réponse	Cumul des réponses (1 + 2)
. La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	29	20	49
. La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	13	21	34
. Le développement des technologies respectueuses de l'environnement	12	14	26
. La prévention des risques naturels (inondations, tempêtes, séismes, feux de forêts)	11	10	21
. La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	8	11	19
. La sauvegarde des plantes et des animaux	11	6	17
. L'élimination et le tri des déchets	5	9	14
. La lutte contre le bruit	6	4	10
. La protection des paysages	4	5	9
Total	100	100	

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

L'opinion affiche donc franchement son souci de préserver **les deux éléments vitaux que sont l'air et l'eau** : 83% des enquêtés voient dans leur sauvegarde une des deux missions essentielles de l'Etat. Avec une priorité plus grande encore pour le combat contre la pollution de l'air (29% y voient la première des actions à mener, contre 13% en ce qui concerne l'eau). D'ailleurs, si l'on ne tient compte que de la première réponse, l'eau, le développement des

technologies « propres », la prévention des risques naturels et la sauvegarde de la faune et de la flore se situent à peu près au même niveau (11-13%).

En tout état de cause, les préoccupations concernant la pollution atmosphérique et la pollution de l'eau ne sont pas nouvelles : ces deux sujets ont toujours été considérés, durant les neuf années où la question a été soumise aux enquêtés, comme les deux actions principales incombant aux pouvoirs publics ; avec une priorité encore plus grande pour l'air. On rappellera ci-après les résultats (Tableau 11), tout en précisant qu'on ne peut les comparer *stricto sensu* avec ceux de cette année, l'item relatif à la prévention des catastrophes naturelles ayant été introduit pour la première fois en 2004.

Tableau 11
Quelle est, selon vous, l'action que l'Etat doit mener en priorité
dans le domaine de la protection de l'environnement ?

- Evolution de la première réponse -

	(en %)									
<i>(Classement par ordre décroissant des pourcentages de 2004)</i>	Début 1994	Début 1995	Début 1996	Début 1997	Début 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Début 2004
La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	30	29	35	39	44	33	37	43	37	29
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	16	17	14	12	12	18	13	12	15	13
Le développement des technologies respectueuses de l'environnement	7	8	7	9	8	10	10	9	12	12
La sauvegarde des plantes et des animaux	11	8	10	9	9	8	11	12	12	11
La prévention des risques naturels	np	np	np	np	np	np	np	np	np	11
La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire*	8	8	9	8	6	9	10	7	9	8
La lutte contre le bruit	6	8	7	7	7	9	6	6	3	6
L'élimination et le tri des déchets*	14	13	11	8	8	8	8	5	6	5
La protection des paysages	7	8	8	7	7	5	6	6	6	4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	10

Source : CREDOC – IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

* Ces deux items ont été modifiés en 1997. Les formulations précédentes étaient les suivantes : « La prévention des risques de l'industrie nucléaire » et « L'élimination des déchets industriels ».

Le sentiment que l'action publique doit prioritairement viser à garantir la qualité de l'air, est **général : la réduction de la pollution atmosphérique arrive en tête de la hiérarchie**, sans équivoque et sans grandes variations, **dans toutes les catégories socio-démographiques sans aucune exception** (Tableau 12). C'est là l'attente essentielle de la population. En fait, le classement opéré ne subit pas de profondes modifications d'un groupe à l'autre : après la

qualité de l'air, on hésite un peu plus, selon les groupes, entre la qualité de l'eau, les technologies « propres », la prévention des risques naturels et la sauvegarde de la faune et de la flore. Tandis que les risques nucléaires, le bruit, le tri des déchets et la protection des paysages ne viennent qu'après dans tous les groupes.

Il n'en demeure pas moins que quelques sensibilités catégorielles apparaissent :

- Les *moins de 25 ans* sont les plus attachés à la lutte contre la pollution de l'air : 39% (contre 29% en moyenne) estiment que c'est là la première des actions à mener par l'Etat. Ils sont ensuite un peu plus mobilisés par la sauvegarde de la nature (17%, contre 11% en moyenne). Cela vaut aussi pour les *étudiants* (respectivement 34% et 18%).
- Les *non-diplômés* affichent un peu plus d'intérêt envers la prévention des risques naturels (16%, contre 11% en moyenne), action qu'ils placent juste derrière la lutte contre la pollution de l'air. Les *diplômés du supérieur* placent, quant à eux, plus souvent en deuxième position, le développement des technologies respectueuses de l'environnement (19%, contre 12% en moyenne).
- Les *cadres supérieurs* attendent surtout de l'Etat une intervention dans deux domaines : l'air (36%) et les technologies « propres » (25%). Les *cadres moyens* sont aussi un peu plus sensibles au second aspect (19%). Les *ouvriers*, quant à eux, mentionnent légèrement plus la sauvegarde des espèces animales et végétales (15%, contre 11% en moyenne).
- Les *groupes plutôt aisés* montrent un peu plus d'intérêt envers les technologies propres (17%) ou la prévention des risques naturels (15%).

Tableau 12

Action que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement (début 2004)

- Premières réponses -

	Réduction de la pollution de l'air	Lutte contre la pollution de l'eau	Développer nouvelles technologies	Prévention des risques naturels	Sauvegarde flore, faune	Lutte contre risques nucléaires	Lutte contre le bruit	Élimination et tri des déchets	Protection des paysages	Total
Sexe :										
Homme	30	13	14	9	11	8	5	5	5	100
Femme	29	13	11	13	12	8	6	4	4	100
Age :										
Moins de 25 ans	39	9	10	10	17	ns	ns	(5)	ns	100
25 à 39 ans	30	12	14	11	12	7	5	6	(3)	100
40 à 59 ans	29	13	15	11	8	11	6	4	3	100
60 à 69 ans	28	16	9	10	11	8	8	ns	(6)	100
70 ans et plus	22	14	8	14	13	8	9	(5)	7	100
Diplôme :										
Aucun diplôme, cep	22	13	7	16	14	9	8	(4)	6	100
Bepc (inférieur au bac)	31	11	10	12	13	8	6	4	5	100
Bac	32	14	15	9	11	(6)	(4)	7	ns	100
Diplôme du supérieur	31	14	19	8	7	9	5	5	(2)	100
PCS :										
Indépendant	27	(11)	(17)	(11)	ns	(11)	ns	ns	ns	100
Cadre supérieur	36	14	25	(7)	ns	ns	ns	ns	-	100
Profession intermédiaire	30	13	19	8	(6)	10	(4)	(7)	ns	100
Employé	33	15	11	10	12	8	(5)	(4)	ns	100
Ouvrier	30	9	7	14	15	7	(5)	(6)	(6)	100
Retraité	25	16	8	12	10	9	9	(4)	7	100
Reste au foyer	23	10	10	14	16	10	(7)	(5)	(5)	100
Autre inactif (étudiant)	34	(8)	15	(11)	18	ns	ns	ns	ns	100
Revenu mensuel du foyer :										
Moins de 915 €	29	14	12	11	13	8	7	ns	ns	100
915 à 1 524 €.....	27	10	10	13	13	9	8	(4)	6	100
1 525 à 2 286 €.....	31	13	14	10	11	9	5	(4)	(4)	100
2 287 à 3 048 €.....	33	12	10	15	10	(6)	(5)	7	ns	100
3 049 €et plus	32	12	17	(7)	9	9	(5)	(6)	ns	100
Taille d'agglomération de résidence :										
Moins de 2 000 hab.	28	14	11	14	13	8	(4)	(4)	4	100
2 000 à 20 000 hab.	30	14	8	11	13	7	6	(4)	6	100
20 000 à 100 000 hab.	25	12	11	9	18	(7)	(6)	(7)	(4)	100
100 000 hab. et plus	30	10	16	11	9	10	6	5	(3)	100
Paris, agglomération parisienne	33	14	14	10	(5)	8	8	4	(4)	100
Ensemble de la population	29	13	12	11	11	8	6	5	4	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants. Ns = non significatif.

Lecture du tableau : 29% des enquêtes pensent que « la réduction de la pollution de l'air, de l'atmosphère » est l'action que doit mener en priorité l'Etat dans le domaine de la protection de l'environnement. C'est le cas de 39% des moins de 25 ans et de 36% des cadres supérieurs.

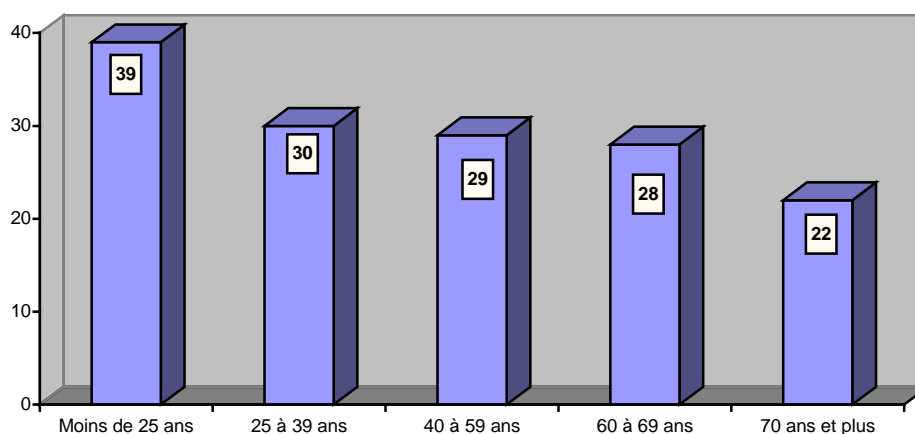
- Enfin, dans les *moyennes agglomérations*, on semble un peu plus se soucier de la sauvegarde de la flore et de la faune (18%) ; dans les *grandes agglomérations*, on cite un peu plus le développement des technologies respectueuses de l'environnement (16%). Tandis qu'en *Ile de France*, on est plus attaché à la réduction de la pollution de l'air (33%).

Plus généralement, on constate que :

- * **L'âge influe sur l'importance accordée à la lutte contre la pollution atmosphérique** : l'intérêt pour cette action s'atténue en vieillissant (Graphique 7).

Graphique 7
Le pourcentage d'enquêtés mentionnant
« la réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère »
comme l'action à mener en priorité par l'Etat

(Première réponse en %)



Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

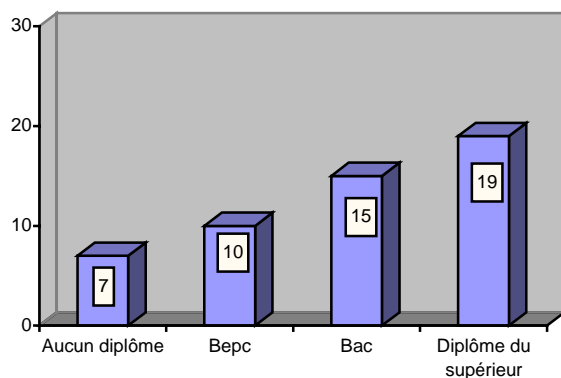
- * **Un niveau de diplôme plus élevé suscite un attachement plus grand pour le développement des technologies « propres »** ; tandis qu'il atténue l'attention portée à la prévention des risques naturels ou à la sauvegarde de la nature (Graphique 8).

Graphique 8

Le pourcentage d'enquêtés mentionnant comme action prioritaire à mener par l'Etat :

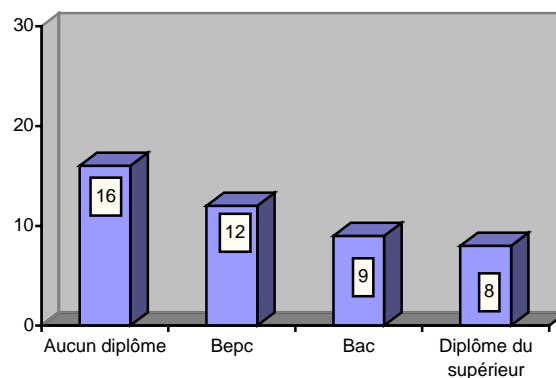
« Le développement des technologies respectueuses de l'environnement »

(Première réponse en %)



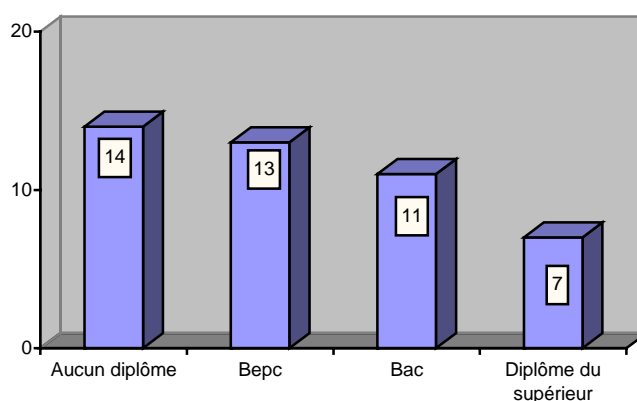
« La prévention des risques naturels »

(Première réponse en %)



« La sauvegarde des plantes et des animaux »

(Première réponse en %)



Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Il reste que toutes ces variations ne sont que très relatives. Peu d'autres éléments différencient, par ailleurs, les choix exprimés : les chargés de famille, par exemple, sont à peine plus nombreux à privilégier la réduction de la pollution de l'air (32%, contre 28% chez les enquêtés qui n'ont pas d'enfants) ; il en est de même des possesseurs de voitures (30%, contre 26% des non-possesseurs). En vérité, **l'opinion s'accorde sans ambiguïté pour attribuer à l'Etat la responsabilité de lutter, avant tout, contre la pollution atmosphérique.** Et cela vaut quel que soit le niveau de sensibilité à l'égard des problèmes

environnementaux ; même si on affiche un intérêt certain pour le développement des technologies « propres » quand on est « profondément sensible » (selon l'indicateur) à ces questions ; même si, à l'opposé, on penche un peu plus pour la sauvegarde de la nature ou pour la prévention des risques naturels, quand on y est moins attaché (Tableau 13).

Tableau 13
Action que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine de l'environnement,
selon la sensibilité à l'environnement

<i>(Première réponse)</i>	Sensibilité déclarée (note sur l'échelle de sensibilité)			« Sensible profond »¹⁰ (selon l'indicateur)		Ensemble de la population
	Peu ou pas du tout sensible	Assez sensible	Très sensible			
. Réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	25	31	29	29	29	
. Lutte contre la pollution de l'eau	14	13	13	9	13	
. Développement des technologies « propres »	(6)	11	15	23	12	
. Prévention des risques naturels	14	12	9	(9)	11	
. Sauvegarde de la faune et de la flore	18	10	12	11	11	
. lutte contre les risques nucléaires	(8)	9	7	(6)	8	
. Lutte contre le bruit	(8)	6	5	ns	6	
. Elimination et tri des déchets	ns	5	4	(5)	5	
. Protection des paysages	ns	3	5	(5)	4	
Total	100	100	100	100	100	

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Lecture du tableau : 29% des enquêtés en moyenne pensent que « la réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère » est l'action que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine de l'environnement ; c'est le cas de 29% également des enquêtés définis comme « profondément sensibles » à l'environnement.

¹⁰ Cf. pages 12-13.

2. Les actions individuelles pour préserver l'environnement

La population attend donc principalement des pouvoirs publics qu'ils agissent sur la qualité de l'air. Elle a également une idée bien précise de ce qu'il est possible de faire individuellement : pratiquement **une personne sur deux pense que c'est par l'élimination et le tri des déchets que les particuliers peuvent individuellement contribuer le plus à la protection de l'environnement** (Tableau 14). Cette solution domine très largement.

Parmi les autres actions envisagées, *la sauvegarde des plantes et des animaux* arrive ensuite, mais loin derrière, avec 12% de citations. Elle est suivie de près par la *lutte contre le bruit* (10%) et la *réduction de la pollution de l'air* (9%).

La protection des paysages et la *lutte contre la pollution de l'eau* mobilisent encore moins (5-7% de citations) ; tandis que des domaines tels que la prévention des risques naturels, les technologies « propres » ou le nucléaire ne sont quasiment pas considérés comme du ressort de l'action individuelle (1-3% de réponses).

Tableau 14
Pour protéger l'environnement, à laquelle de ces actions croyez-vous pouvoir, individuellement, contribuer le plus ?

	(en %)
<i>(Classement par ordre décroissant du pourcentage de réponses)</i>	
. L'élimination et le tri des déchets	48
. La sauvegarde des plantes et des animaux	12
. La lutte contre le bruit	10
. La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	9
. La protection des paysages	7
. La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	5
. La prévention des risques naturels (inondations, tempêtes, séismes, feux de forêts)	3
. Le développement des technologies respectueuses de l'environnement	3
. La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	1
. <i>Ne sait pas</i>	2
Total	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Là encore, le choix n'est pas nouveau : la conviction que l'action individuelle passe avant tout par le tri sélectif a toujours prédominé ; et elle s'est affirmée au fil des ans, même s'il y a eu rajout d'un item de réponses cette année (Tableau 15).

Tableau 15
Pour protéger l'environnement, à laquelle de ces actions croyez-vous pouvoir, individuellement, contribuer le plus¹¹ ?

	(en %)							
<i>(Classement par ordre décroissant des pourcentages de 2004)</i>	Début 1996	Début 1997	Début 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Début 2004
L'élimination et le tri des déchets	40	41	42	44	45	46	50	48
La sauvegarde des plantes et des animaux	13	11	11	11	11	11	10	12
La lutte contre le bruit	9	9	8	11	11	10	7	10
La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	9	9	11	8	10	11	8	9
La protection des paysages	11	12	11	12	12	10	12	7
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	7	8	7	8	6	6	8	5
La prévention des risques naturels (inondations, tempêtes, séismes, feux de forêts)	np	np	np	np	np	np	np	3
Le développement des technologies respectueuses de l'environnement	3	2	3	2	2	1	3	3
La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	-	1	1	1	1	1	1	1
Ne sait pas	7	7	6	3	2	2	2	2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

La population se concentre donc sur le geste individuel peut-être le plus « facile » ou le moins « contraignant », mais qui est néanmoins devenu un comportement « effectif » : la pratique du tri sélectif est aujourd'hui largement entrée dans les mœurs¹². Il est vrai aussi que le libellé de la question pouvait inciter à opter pour ce choix, les enquêtés n'ayant à fournir qu'une seule réponse.

En tout état de cause, **la concentration des avis autour de l'élimination et du tri des déchets se retrouve dans tout le corps social** (Tableau 16). Elle est un peu moins forte chez les jeunes et les indépendants (39-40% des réponses, contre 48% en moyenne) ; elle est plus importante chez les cadres, les diplômés du supérieur, les hauts revenus (54-57%).

¹¹ Comme pour la question précédente, « la prévention des risques naturels » a été introduit en 2004. Les résultats ne sont donc pas strictement comparables cette année.

¹² D'autres résultats de l'enquête montrent précisément que les tris sélectifs font aujourd'hui partie des modes de vie. Par exemple, entre 79% et 83% des enquêtés déclarent mettre « régulièrement » de côté pour le recyclage, le verre usagé, les papiers et journaux, le plastique ; 67% le font tout aussi régulièrement pour les piles.

Tableau 16

**Les principales actions auxquelles les enquêtés pensent pouvoir individuellement
contribuer le plus pour préserver l'environnement**

(en

%)

	Elimination et tri des déchets	Sauvegarde flore, faune	Lutte contre le bruit	Protection des paysages	Total ¹³ (yc autres réponses)
Sexe :					
Homme	46	11	10	8	100
Femme	50	13	10	6	100
Age :					
Moins de 25 ans	39	18	9	11	100
25 à 39 ans	48	12	11	6	100
40 à 59 ans	49	10	9	6	100
60 à 69 ans	48	13	8	(7)	100
70 ans et plus	51	12	12	(6)	100
Diplôme :					
Aucun diplôme, cep	46	11	13	6	100
Bepc (inférieur au bac)	44	15	9	9	100
Bac	48	10	9	6	100
Diplôme du supérieur	57	9	9	6	100
PCS :					
Indépendant	40	ns	ns	(16)	100
Cadre supérieur	57	ns	(8)	ns	100
Profession intermédiaire	54	10	10	ns	100
Employé	50	12	9	(5)	100
Ouvrier	42	13	12	9	100
Retraité	50	13	10	6	100
Reste au foyer	44	14	12	(6)	100
Autre inactif (étudiant)	38	18	(8)	(9)	100
Revenu mensuel du foyer :					
Moins de 915 €.....	44	12	10	(7)	100
915 à 1 524 €.....	45	13	14	5	100
1 525 à 2 286 €.....	48	11	10	8	100
2 287 à 3 048 €.....	49	16	8	10	100
3 049 €et plus	55	8	(7)	8	100
Taille d'agglomération de résidence :					
Moins de 2 000 hab.	48	13	9	8	100
2 000 à 20 000 hab.	48	11	11	9	100
20 000 à 100 000 hab.	47	19	12	(5)	100
100 000 hab. et plus	50	11	10	6	100
Paris, agglomération parisienne	44	(6)	9	7	100
Ensemble de la population	48	12	10	9	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants. Ns = non significatif.

Lecture du tableau : 48% des enquêtés pensent que « l'élimination et le tri des déchets » est l'action à laquelle ils croient pouvoir contribuer individuellement le plus pour protéger l'environnement. C'est le cas de 57% des diplômés du supérieur.

¹³ Les autres réponses ne figurent pas dans le tableau, compte tenu de la faiblesse des effectifs concernés.

En fait, bien peu de différences de sensibilité apparaissent. Tout au plus peut-on noter que les jeunes mentionnent un peu plus fréquemment la sauvegarde de la flore et de la faune (18%, contre 12% en moyenne) ; cela vaut aussi dans les moyennes agglomérations (19%). Tandis que la lutte contre le bruit est un peu plus avancée par les faibles revenus (14%, contre 10% en moyenne).

Plus généralement, le sentiment que l'action individuelle passe par le tri sélectif s'intensifie avec l'âge, avec le niveau de formation et avec le montant des revenus. Mais, dans tous les cas, il domine largement (Tableau 16).

Enfin, le fait d'avoir des enfants ne modifie guère les réponses ; pas plus que d'être, ou de ne pas être, un usager de l'automobile. Même les personnes « profondément sensibles » à l'environnement (selon l'indicateur) ne se distinguent pas véritablement : 48% (comme le reste de la population) citent le tri sélectif comme la première des actions individuelles envisageables (Tableau 17).

Tableau 17
Les actions individuelles pour protéger l'environnement,
selon la sensibilité à l'environnement

	Sensibilité déclarée (note sur l'échelle de sensibilité)			(en %)	
	Peu ou pas du tout sensible	Assez sensible	Très sensible	« Sensible profond » ¹⁴ (selon l'indicateur)	Ensemble de la population
. L'élimination et le tri des déchets	37	49	48	48	48
. La sauvegarde des plantes et des animaux	18	11	11	14	12
. La lutte contre le bruit	13	11	8	(4)	10
. La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	(10)	10	9	13	9
. La protection des paysages	(8)	7	7	(9)	7
. La lutte contre la pollution de l'eau, rivières, lacs	ns	6	5	(6)	5
. La prévention des risques naturels	ns	2	4	ns	3
. Le développement des technologies « propres »	ns	(1)	4	ns	3
. La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	ns	ns	ns	ns	1
Total	100	100	100	100	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Lecture du tableau : 48% des enquêtés en moyenne pensent que « l'élimination et le tri des déchets » est l'action à laquelle ils peuvent individuellement contribuer le plus pour protéger l'environnement. C'est le cas de 48% également des enquêtés définis comme « profondément sensibles » à l'environnement.

¹⁴ Cf. pages 12-13.

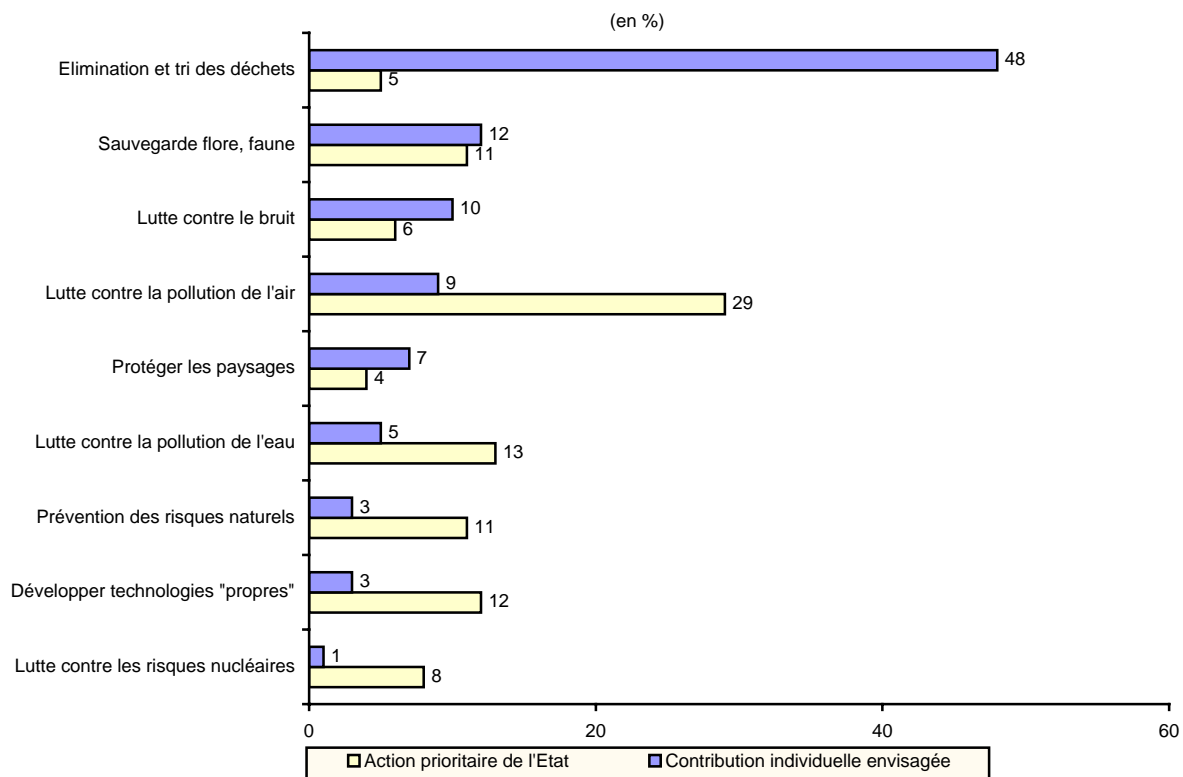
3. Etat et particuliers : des domaines d'actions complémentaires, mais inégaux

Comme cela a déjà pu être mis en évidence lors d'analyses antérieures, la confrontation entre les « responsabilités » publiques et les interventions individuelles laisse poindre une certaine complémentarité certes, mais aussi un assez grand déséquilibre (Graphique 9) :

- * A la charge des *pouvoirs publics* de s'occuper de la pollution atmosphérique, de la pollution de l'eau, de la prévention des risques naturels, du développement des technologies respectueuses de l'environnement et de la lutte contre les risques nucléaires.
- * Aux *particuliers* d'intervenir surtout dans le tri des déchets ; voire dans la lutte contre le bruit et la protection des paysages, mais le « partage » des rôles est, sur ces deux derniers aspects, déjà bien moins franc.
- * Enfin, sauvegarder la nature (flore et faune) serait du ressort autant de l'intervention publique que de l'action individuelle.

En d'autres termes, l'opinion se « réserve » un champ d'action relativement étroit ; tandis qu'elle n'hésite pas à « responsabiliser » plus largement les pouvoirs publics ; même s'il est vrai que certains domaines évoqués ici relèvent presque spécifiquement d'une action publique générale. On aurait pu néanmoins s'attendre à plus de volonté individuelle autour des problèmes de pollution de l'air ou de l'eau...

Graphique 9
La répartition des rôles entre l'Etat et les particuliers
pour préserver l'environnement



Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

3. Les catastrophes naturelles

Les manifestations « violentes » de la nature font aujourd'hui partie de l'information courante, presque habituelle ; et les « désordres » climatiques alimentent beaucoup les discours. Bien entendu, la tempête de décembre 1999, ou plus récemment la canicule de l'été 2003 en France, en ont été des exemples frappants.

On a donc voulu connaître plus précisément ce que l'opinion pensait de ces phénomènes naturels : a-t-on le sentiment d'y être exposé dans sa propre zone de résidence ? Est-ce un phénomène perçu comme « nouveau » ? L'homme a-t-il sa part de responsabilité ? Il ressort des réponses recueillies que l'opinion affiche une certaine « sérénité », peut-être un certain pragmatisme, face à de tels aléas :

- En France, **on ne se sent pas vraiment exposé aux risques naturels**. Et, si l'on doit en redouter un, il s'agit principalement des **tempêtes**.
- Le sentiment que **les catastrophes naturelles ont toujours existé** fait l'unanimité.
- Pour la moitié de la population, il est possible de **trouver des explications** à la multiplication récente des catastrophes naturelles. L'augmentation de l'effet de serre, l'extension urbaine, l'agriculture intensive sont « dénoncées » de façon consensuelle comme facteurs d'intensification des désordres, ou d'amplification des dommages.
- Aux yeux de l'opinion, c'est indéniablement aux **pouvoirs publics** qu'il appartient de gérer la protection des personnes et des biens contre ce type de risques ; et c'est une tâche que l'on attend de l'Etat, plutôt que de la commune, du département, de la préfecture ou de la région pris séparément.

Précisons ces différents points.

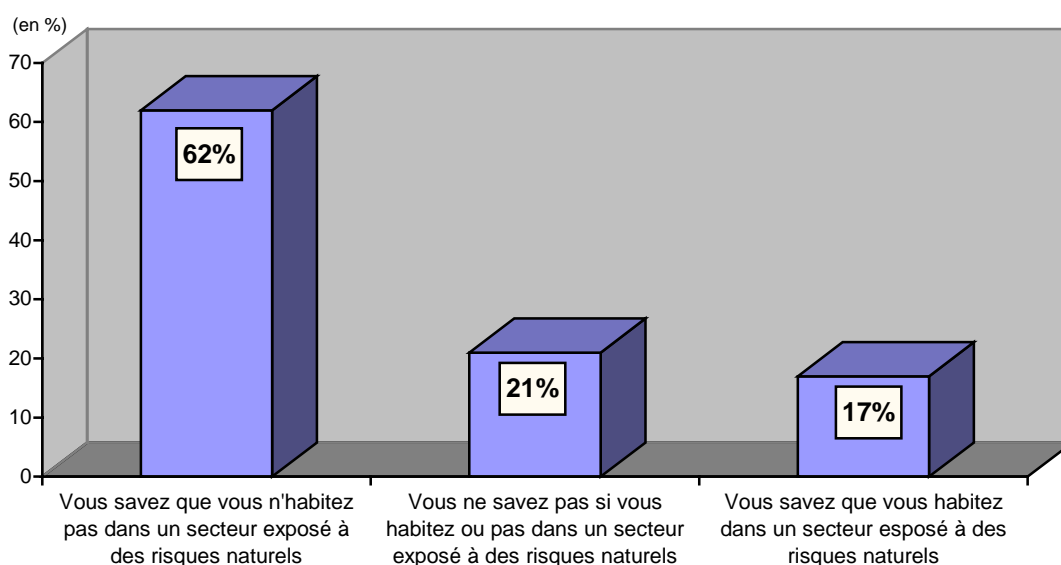
1. En France, on ne se sent pas vraiment exposé aux risques naturels

La population ne semble pas afficher d'« angoisse » particulière à cet égard : **six personnes sur dix (62%) affirment qu'elles n'habitent pas dans un secteur exposé à des risques naturels**. 21% disent « ne pas savoir » si leur secteur de résidence est à risques. 17% « seulement » des résidents nationaux ont le sentiment de vivre dans une zone exposée (Graphique 10).

17%, c'est à la fois peu en valeur relative, mais il faut rappeler que cela représente environ 7 à 8 millions d'individus.

Graphique 10

Certains ménages résident dans des secteurs exposés à des risques naturels.
Vous-même, personnellement, dans quelle situation êtes-vous ?



Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

La conviction de résider dans un secteur « protégé » domine largement dans toutes les catégories de la population (de 55% à 73%). Elle domine également sur l'ensemble du territoire, à une exception régionale près (Tableaux 18 et 19) :

- **La spécificité territoriale** concerne la **Région méditerranéenne**. Là, on est beaucoup plus hésitant entre le sentiment de ne pas être exposé aux risques naturels (37% des avis) et la certitude, au contraire, de vivre avec le « danger » : **39% des habitants de la Méditerranée déclarent habiter dans un secteur exposé.**
- *L'assurance d'habiter dans un secteur « protégé »* est encore plus franche (66-73%, contre 62% en moyenne) après 60 ans, chez les retraités, les indépendants et les étudiants. Cela vaut aussi pour les ruraux, les Franciliens, les propriétaires de leur logement. Deux régions ressortent ici davantage : l'Ouest et la Région parisienne dans son ensemble.
- *Le « doute »* est un peu plus répandu (il s'agit des enquêtés qui ne savent pas s'ils résident dans un secteur exposé) chez les moins de 40 ans, les cadres moyens, les employés, les ouvriers, les femmes au foyer, les revenus assez faibles (25-27%). Il se rencontre aussi un peu plus dans les grandes villes de province, chez les locataires et en habitat à caractère social. Deux régions semblent un peu plus concernées : le Nord et le Sud-Ouest.
- Enfin, *la certitude de vivre dans une zone à risques* est un peu plus ressentie (21-22%, contre 17% en moyenne) chez les 40-59 ans et chez les indépendants, aussi bien que dans les petites et les moyennes agglomérations et dans la région Est. Mais elle est surtout caractéristique, rappelons-le, du sud-est de la France.

En vérité, à l'exception d'une partie des méditerranéens, conscients d'habiter une région soumise aux aléas de la nature, la population française ne redoute guère massivement les catastrophes naturelles.

Tableau 18
Situation en matière d'exposition aux risques naturels
- Analyse socio-démographique -

(en %)

	Habite dans un secteur non exposé	Ne sait pas si habite dans un secteur exposé	Habite dans un secteur exposé	Total
Sexe :				
Homme	60	20	19	100
Femme	63	22	15	100
Age :				
Moins de 25 ans	61	25	14	100
25 à 39 ans	58	27	15	100
40 à 59 ans	58	20	22	100
60 à 69 ans	67	13	20	100
70 ans et plus	73	15	12	100
Diplôme :				
Aucun diplôme, cep	60	23	16	100
Bepc (inférieur au bac)	63	20	17	100
Bac	63	20	17	100
Diplôme du supérieur	60	20	20	100
PCS :				
Indépendant	66	(12)	21	100
Cadre supérieur	65	15	20	100
Profession intermédiaire	58	26	16	100
Employé	55	25	20	100
Ouvrier	58	25	17	100
Retraité	70	14	16	100
Reste au foyer	57	25	18	100
Autre inactif (étudiant)	66	21	13	100
Revenu mensuel du foyer :				
Moins de 915 €	63	20	17	100
915 à 1 524 €	60	25	16	100
1 525 à 2 286 €	62	23	15	100
2 287 à 3 048 €	62	20	18	100
3 049 € et plus	64	17	20	100
Ensemble de la population	62	21	17	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants.

Lecture du tableau : 62% des enquêtés « savent qu'ils n'habitent pas dans un secteur exposé aux risques naturels ». C'est le cas de 70% des retraités.

Tableau 19
Situation en matière d'exposition aux risques naturels
 - Analyse selon les caractéristiques d'habitat -

	Habite dans un secteur non exposé	Ne sait pas si habite dans un secteur exposé	Habite dans un secteur exposé	(en %) Total
Taille d'agglomération de résidence :				
Moins de 2 000 hab.	70	17	13	100
2 000 à 20 000 hab.	62	16	22	100
20 000 à 100 000 hab.	55	23	22	100
100 000 hab. et plus	53	27	20	100
Paris, agglomération parisienne	70	21	9	100
Région :				
Région parisienne	73	19	8	100
Nord	61	27	12	100
Est	63	16	21	100
Bassin parisien	62	22	16	100
Ouest	71	16	13	100
Sud Ouest	64	25	11	100
Centre Est	56	20	23	100
Méditerranée	37	24	39	100
Zone d'habitation :				
Ville, centre ville	62	23	15	100
Périphérie, banlieue	57	24	19	100
Village, bourg, habitat dispersé	64	17	19	100
Type de logement :				
Pavillon, habitat individuel	64	19	17	100
HLM, ILN	61	25	14	100
Autre immeuble	56	24	20	100
Statut d'occupation :				
Accédant	61	22	17	100
Propriétaire	66	16	18	100
Locataire, logé gratuit	58	26	16	100
Ensemble de la population	62	21	17	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Lecture du tableau : 17% des enquêtes « savent qu'ils habitent dans un secteur exposé aux risques naturels ». C'est le cas de 39% des enquêtés résidant en région méditerranéenne.

Les opinions ne varient pas fondamentalement en fonction de la sensibilité que chacun affiche à l'égard des questions d'environnement (Tableau 20) : dans tous les cas, « seulement » 16 à 18% des enquêtés pensent vivre dans une zone à risques. On se montre cependant bien plus « tourmenté » quand on est « profondément sensible » à ces sujets. Mais ce constat n'est pas sans rapport avec la localisation géographique : c'est précisément en Région méditerranéenne que l'on dénombre le plus de « sensibles profonds » (16%, contre 11% en moyenne). D'ailleurs, il faut rappeler que la définition même de notre indicateur tient compte des

préoccupations liées à la dégradation de l'environnement, préoccupations qui peuvent être évidemment exacerbées si l'on se sent soumis, à l'endroit où l'on réside, à des aléas naturels.

Tableau 20
La situation en matière d'exposition aux risques naturels,
selon la sensibilité à l'environnement

(en

%)

Situation face aux risques naturels :	Sensibilité déclarée (note sur l'échelle de sensibilité)			« Sensible profond » ¹⁵ (selon l'indicateur)	Ensemble de la population
	Peu ou pas du tout sensible	Assez sensible	Très sensible		
. Sait qu'il n'habite pas dans un secteur exposé	59	62	63	52	62
. Ne sait pas s'il habite dans un secteur exposé	25	22	19	20	21
. Sait qu'il habite dans un secteur exposé	16	16	18	28	17
Total	100	100	100	100	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Lecture du tableau : 62% des enquêtés « savent qu'ils n'habitent pas dans un secteur exposé aux risques naturels ». C'est le cas de 52% de ceux que l'on a qualifiés de « sensibles profonds », selon l'indicateur de sensibilité élaboré (voir ci-dessus).

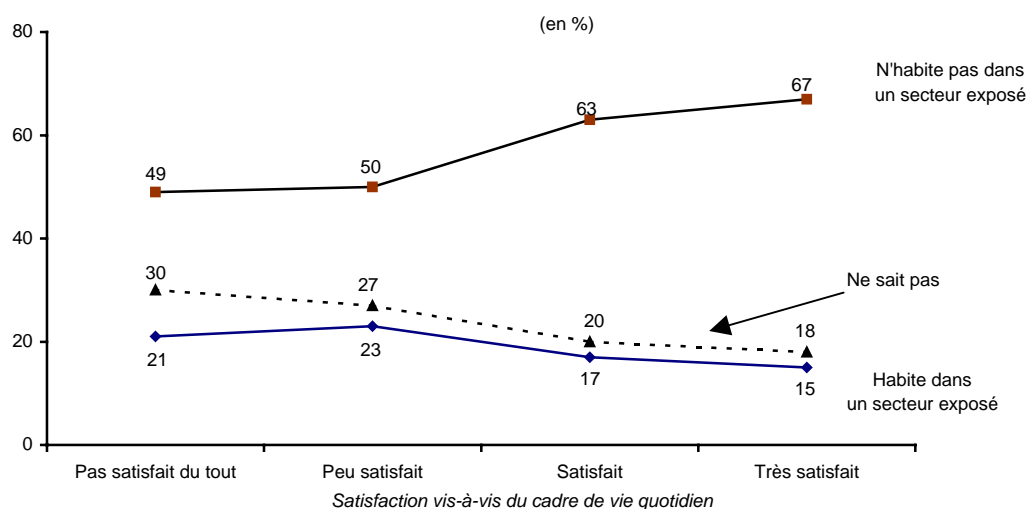
Enfin, les réponses semblent liées au tempérament plus ou moins « satisfait » de chacun :

- ⇒ *Plus on se montre content de son cadre de vie quotidien et plus on a le sentiment d'être « protégé » des risques naturels. A l'inverse, la certitude de vivre dans un secteur exposé (ou même le doute sur cette exposition) se renforce avec le mécontentement à l'égard de son environnement proche (Graphique 11).*
- ⇒ On a davantage l'impression d'habiter dans une zone à risques quand on n'est pas satisfait de son état de santé personnel (22%, contre 16% chez les satisfaits). On est, à l'inverse, davantage convaincu qu'on n'habite pas dans un secteur exposé quand est content de sa santé (63%, contre 54% chez les insatisfaits).

¹⁵ Cf. pages 12-13.

Graphique 11

La situation en matière d'exposition aux risques naturels, selon la satisfaction à l'égard de son cadre de vie quotidien



Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Lecture du tableau : 67% des enquêtés « très satisfaits » de leur cadre de vie quotidien « savent qu'ils n'habitent pas dans un secteur exposé aux risques naturels », contre 49% de ceux qui n'en sont « pas satisfaits du tout ».

Les tempêtes apparaissent comme le risque le plus « probable »

En fait, quand on demande aux enquêtés d'indiquer, parmi une dizaine de « catastrophes » possibles, celles auxquelles ils se sentent le plus exposés, quatre enseignements principaux se dégagent (première réponse du tableau 21) :

- * Presque un quart de la population (23%) pense, d'emblée, n'être exposé à **aucun** des risques évoqués. On retrouve là en partie confirmation du sentiment de certains que le pays serait relativement « épargné » des caprices de la nature.
- * Ce sont surtout les **tempêtes** qui constituent l'aléa le plus probable : c'est la première réponse de 27% des enquêtés.
- * Ce sont ensuite les **inondations** (17%) et la **sécheresse** (13%) qui sont évoquées.

Les tremblements de terre arrivent loin derrière (8%), comme les incendies de forêts (5%). L'affaissement des sols ou les glissements de terrain soucient encore moins (6% d'avis au total pour les deux causes à la fois) ; tandis que l'érosion du littoral est à peine mentionnée (1%) et que les avalanches ne le sont carrément pas.

Tableau 21
Quels sont les deux risques naturels auxquels vous vous sentez,
dans votre région, le plus exposé ?

<i>(Classement par ordre décroissant du cumul des réponses)</i>	(en %)	
	1 ^{ère} réponse	2 ^{ème} réponse
. Aucun de ces risques	23	37
. Tempêtes	27	17
. Inondations	17	13
. Sécheresse	13	11
. Tremblements de terre	8	5
. Incendies de forêts	5	5
. Affaissements de sols	3	5
. Glissements de terrain	3	3
. Erosion du littoral	1	2
. Avalanches	0	0
. <i>Ne sait pas</i>	0	1
Total	100	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

En vérité, l'analyse des réponses formulées en premier, puis en second choix, permet de mettre en évidence deux éléments essentiels (Tableau 22) :

- Un bon nombre d'enquêtés ont répondu à cette question en termes de « probabilité » de survenance, mais pas obligatoirement par crainte exacerbée de multiples dangers naturels. 23% de la population, rappelons-le, ont d'emblée déclaré n'être soumis à aucun des risques évoqués ; mais, de plus, 15% n'ont cité en première réponse qu'un seul de ces risques, puis « aucun autre » en deuxième réponse.

- La crainte des **tempêtes** est bien la peur prépondérante. Dans les quatre « couples de réponses » les plus cités, la tempête figure trois fois : « tempêtes et inondations » (11% de la population), « tempêtes et sécheresse » (11%) et « tempêtes et tremblements de terre » (5%).

En un mot, on peut avancer que la population dans son ensemble ne semble pas craindre de faire face, comme une peur irrépessible, à des risques naturels omniprésents. Mais, dans le domaine des « possibles », elle pense avant tout aux tempêtes. Le souvenir de la « fameuse » tempête de décembre 1999, qui avait totalement surpris le pays, en est probablement la première explication.

Relevons enfin que le quatrième couple le plus cité concerne « les inondations et la sécheresse ». Il occupe l'esprit de 6% des enquêtés (Tableau 22).

Tableau 22

**Les risques naturels auxquels la population se sent le plus exposée :
les couples de réponses les plus cités**

1 ^{ère} réponse	2 ^{ème} réponse	Pourcentage de la population concernée
Aucun de ces risques	Aucun de ces risques	23%
Tempêtes	Aucun autre risque	8%
Un risque autre que les tempêtes	Aucun autre risque	7%
		} 15%
Tempêtes	Inondations	6%
Inondations	Tempêtes	5%
		} 11%
Tempêtes	Sécheresse	6%
Sécheresse	Tempêtes	5%
		} 11%
Inondations	Sécheresse	3%
Sécheresse	Inondations	3%
		} 6%
Tremblement de terre	Tempêtes	3%
Tempêtes	Tremblement de terre	2%
		} 5%

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Quoi qu'il en soit, quand on pense que l'on réside dans un secteur « protégé » (sentiment du plus grand nombre, on l'a vu), on se sent encore un peu plus « à l'abri » : 27% de ces individus ne mentionnent « aucun risque ». Et dans le domaine de la « probabilité », ce sont les tempêtes qui l'emportent (31% de citations au total).

En revanche, avoir conscience de résider dans une zone vulnérable incite, bien entendu, à se sentir davantage soumis aux aléas de la nature. Et dans ce cas, **on craint avant tout les inondations** (33%), avant même les tempêtes (17%). On redoute aussi bien plus les tremblements de terre (19%, cf. Tableau 23). Le « phénomène méditerranéen » se retrouve ici, on va le voir.

Tableau 23

**Les risques naturels auxquels on se sent le plus exposé,
selon la situation d'exposition dans laquelle on se trouve**

(Première réponse)

	(en %)			
	Habite un secteur pas exposé	Ne sait pas si le secteur est exposé	Habite un secteur exposé	Ensemble de la population
. Aucun de ces risques	27	22	8	23
. Tempêtes	31	23	17	27
. Inondations	12	18	33	17
. Sécheresse	15	12	6	13
. Tremblements de terre	5	8	19	8
. Incendies de forêts	4	7	(4)	5
. Affaissements de sols	3	(3)	(5)	3
. Glissements de terrain	2	(3)	7	3
. Erosion du littoral	ns	ns	ns	(1)
. Avalanches	ns	ns	ns	ns

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants. Ns = non significatif.

Lecture du tableau : 27% des enquêtés ont mentionné en première réponse « les tempêtes », comme le risque naturel auquel ils se sentent le plus exposés. C'est le cas de 31% de ceux qui savent qu'ils n'habitent pas dans un secteur exposé aux risques.

La localisation territoriale apparaît, en effet, comme l'élément le plus « déterminant » des risques ressentis (Tableau 24). La **région de résidence** est à cet égard le critère le plus marquant :

- * C'est incontestablement en **région parisienne** que l'on est le plus « serein » : **42%** des habitants ont d'abord répondu « **aucun risque** » (première réponse). Le taux est presque le double de celui concernant l'ensemble de la population. Le risque naturel auquel on se sent ici le plus exposé a trait aux tempêtes ; c'est sûrement l'aléa considéré comme le plus plausible en Ile de France (souvenir des évènements de 1999).
- * En **Région Nord**, on est très partagé entre le sentiment d'être préservé des risques naturels et la crainte des tempêtes. Cela vaut aussi pour le **Bassin parisien**, région où l'on redoute aussi un peu plus qu'en moyenne les inondations.
- * Dans l'**Est** du pays, on appréhende plus franchement les risques de tremblements de terre (26%, contre 8% en moyenne), risque que l'on place quasiment sur le même plan que les tempêtes, en tête du classement.
- * Dans la région **Ouest**, on craint surtout les tempêtes (44% des premières réponses). On se montre ensuite un peu plus soucieux de la sécheresse.
- * Dans le **Sud-Ouest**, on songe d'abord aux tempêtes, puis à la sécheresse. On avance aussi un peu plus souvent les incendies de forêts.
- * Dans le **Centre Est**, on ne ressent d'abord aucune menace. On craint néanmoins un peu plus fréquemment la sécheresse ; on est aussi sensibilisé deux fois plus qu'en moyenne aux tremblements de terre.
- * Enfin, en **Région méditerranéenne**, on se sent plus clairement « menacé » : ici l'absence de risques ou la crainte des tempêtes ne sont guère évoquées. Ce sont indiscutablement à la fois les inondations (29%), les incendies de forêts (22%) et les tremblements de terre (21%) qui tracassent en premier lieu. Mais la sécheresse n'est pas absente des préoccupations (15%).

On retrouve quelques similitudes en fonction de la **taille d'agglomération** de résidence : en milieu rural, tempêtes et sécheresse préoccupent davantage ; dans les petites agglomérations, les inondations soucient un peu plus ; dans les agglomérations plus importantes, inondations et tremblements de terre sont plus souvent cités. Enfin, les Franciliens, on l'a vu, se caractérisent par une relative absence de risques ressentis (43%).

Tableau 24

Les risques auxquels on se sent le plus exposé dans sa région,

- Premières réponses -

(en

%)

	Aucun risque	Tempêtes	Inondations	Sécheresse	Tremblements de terre	Incendies de forêts	Total (yc autres réponses)
Région :							
Région parisienne	42	31	10	(4)	ns	ns	100
Nord	32	32	14	ns	ns	ns	100
Est	14	28	14	12	26	ns	100
Bassin parisien	29	31	22	12	ns	ns	100
Ouest	13	44	13	17	(6)	ns	100
Sud-Ouest	13	28	16	23	ns	10	100
Centre Est	21	11	16	18	14	ns	100
Méditerranée	(5)	ns	29	15	21	22	100
Taille d'agglomération :							
Moins de 2 000 hab.	18	32	11	22	7	4	100
2 000 à 20 000 hab.	21	27	24	11	7	(4)	100
20 000 à 100 000 hab.	19	23	21	13	14	(6)	100
100 000 hab. et plus	19	24	19	10	11	8	100
Paris, aggl. parisienne	43	27	11	(5)	ns	ns	100
Ensemble de la population	23	27	17	13	8	5	100

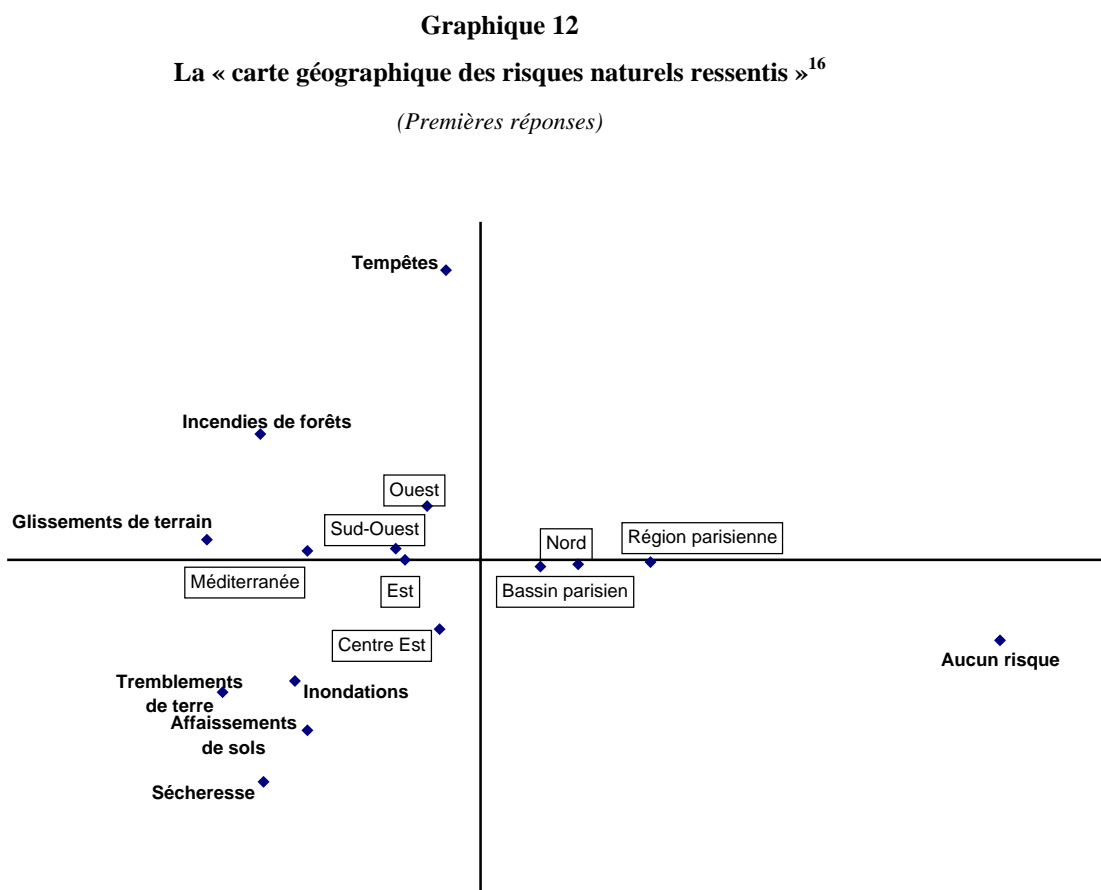
Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants. Ns = non significatif.

Lecture du tableau : 27% des enquêtés se sentent principalement exposés aux « tempêtes ». C'est le cas de 44% des habitants de la région Ouest.

En définitive, deux régions s’opposent fondamentalement : l’Ile de France, la plus « épargnée » et le Midi, le plus « menacé » ; ce que l’on peut visualiser sur ce que l’on appellera la « carte géographique des risques ressentis » (Graphiques 12 et 13).

Le graphique 12 donne une vue d’ensemble de l’organisation des grandes régions en fonction des principaux risques mentionnés.



Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Le graphique 13 illustre, pour chacune des régions, les craintes dominantes (en caractères gras) et les sensibilités les plus fréquemment rencontrées (en caractères italiques).

¹⁶ Cette carte a été réalisée à partir d’une analyse des correspondances multiples, avec la projection des régions (variables illustratives de l’analyse) sur le plan des risques ressentis (variables actives).

Graphique 13
La représentation régionale des sensibilités aux risques naturels



Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Dans ces conditions, il n'est pas très étonnant de constater que les caractéristiques socio-démographiques n'ont pas, sur ce sujet, d'influence marquante : dans la plupart des groupes, les tempêtes sont la possibilité la plus fréquemment envisagée (en première réponse) ; suivies de près de l'idée de n'être exposé à « aucun risque »¹⁷.

On relèvera tout au plus quelques nuances :

- * Les *moins de 25 ans* mettent d'abord en avant l'absence de risques (25% des premières réponses), mais ils craignent relativement plus qu'en moyenne les inondations (25%). Chez eux, les tempêtes n'interviennent qu'ensuite. Les *plus de 70 ans* hésitent davantage entre « aucun risque » et « les tempêtes » (26-27%) ; ils sont aussi, avec les 60-69 ans, un peu plus sensibles à la sécheresse (17%, contre 13% en moyenne).
- * Les *indépendants* craignent d'abord la sécheresse (24%). Les *cadres moyens* mentionnent un peu plus fréquemment les tempêtes (31%), mais ils sont aussi un peu plus nombreux à ne ressentir « aucun risque » (27%). Les *employés* se sentent légèrement plus exposés aux inondations (22%) ; tandis que les *ouvriers* optent autant pour l'absence de risque que pour les tempêtes.
- * On penche légèrement plus pour l'absence de risques quand on est diplômé ; mais quel que soit le niveau culturel, on mentionne d'abord les tempêtes (à 27% partout, quel que soit le diplôme possédé).
- * Les *hauts revenus* placent plus nettement les tempêtes en tête du classement (31%). Les revenus assez élevés sont un peu plus sensibles aux inondations ; tandis que les bas revenus évoquent un peu plus la sécheresse.

¹⁷ Voir les résultats détaillés en Annexe 4.

2. La perception des catastrophes naturelles

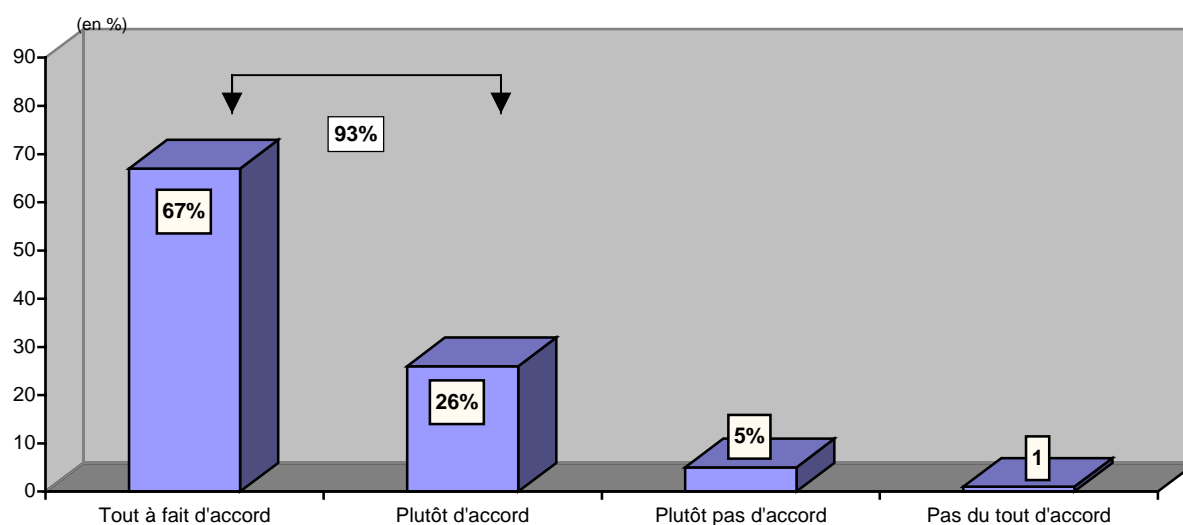
a) Un sentiment général : les catastrophes naturelles ont toujours existé

.....

Aucun doute dans les esprits : les catastrophes naturelles ne sont pas des phénomènes nouveaux ; elles ont, selon 93% de la population, **toujours existé**. 67% sont même « tout à fait d'accord » avec l'affirmation proposée (Graphique 14).

Graphique 14

Etes-vous d'accord avec l'affirmation :
« Les catastrophes naturelles sont des phénomènes qui ont toujours existé » ?



Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Une telle unanimité ne nécessite guère de développement ; elle se retrouve dans tout le corps social, quelle que soit la localisation géographique¹⁸ :

- Le taux global « d'accord » se situe entre 89% (score le plus « bas » chez les femmes au foyer) et 97-98% (scores maxima chez les diplômés du supérieur et les cadres supérieurs).
- Le taux des « tout à fait d'accord » va de 57% (dans la région Ouest) à 74-75% (dans les couches sociales les plus élevées).

Notons simplement que le niveau socioculturel joue ici son rôle, comme pour tout ce qui a trait aux phénomènes de connaissance ou d'information : on admet encore plus franchement l'affirmation (« tout à fait d'accord ») dans les groupes favorisés, culturellement ou financièrement.

Tableau 25

Le pourcentage d'individus « tout à fait d'accord » avec l'idée que les catastrophes naturelles ont toujours existé

	(en %)
Diplômé du supérieur	75
Francilien	75
Cadre supérieur	74
Revenus supérieurs à 2 287 €mensuels	74
Agglomération de 2 000 à 20 000 habitants	71
Ensemble de la population	67
Aucun diplôme	63
Moins de 2 000 habitants	62
Indépendants	62
Revenus inférieurs à 915 €mensuels	60

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

L'unanimité prévaut également que l'on soit sensible ou pas aux questions d'environnement ; et que l'on se sente soi-même exposé ou non aux risques naturels.

¹⁸

Voir les résultats détaillés en Annexe 5-a.

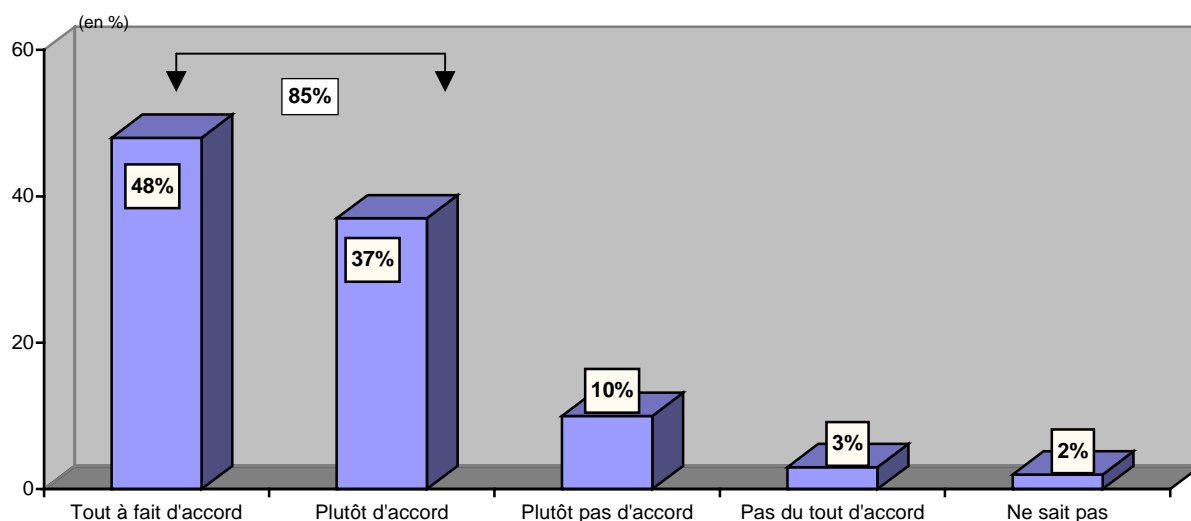
b) L'homme a sa part de responsabilité dans la multiplication des catastrophes naturelles

Cette certitude de l'opinion sur la permanence de l'existence des catastrophes naturelles s'accompagne cependant de l'idée que certains phénomènes contribuent à accroître les désordres climatiques –ou à en amplifier les dommages-. Le rôle néfaste de l'homme, des activités humaines, est en quelque sorte tout à fait reconnu. Ainsi :

- **85%** des enquêtés estiment que « **l'extension urbaine tend à amplifier l'impact des catastrophes naturelles** » (Graphique 15) ; 48% en sont même véritablement convaincus (réponses « *tout à fait d'accord* »).

Graphique 15

Etes-vous d'accord avec l'affirmation :
« L'extension urbaine tend à amplifier l'impact des catastrophes naturelles » ?

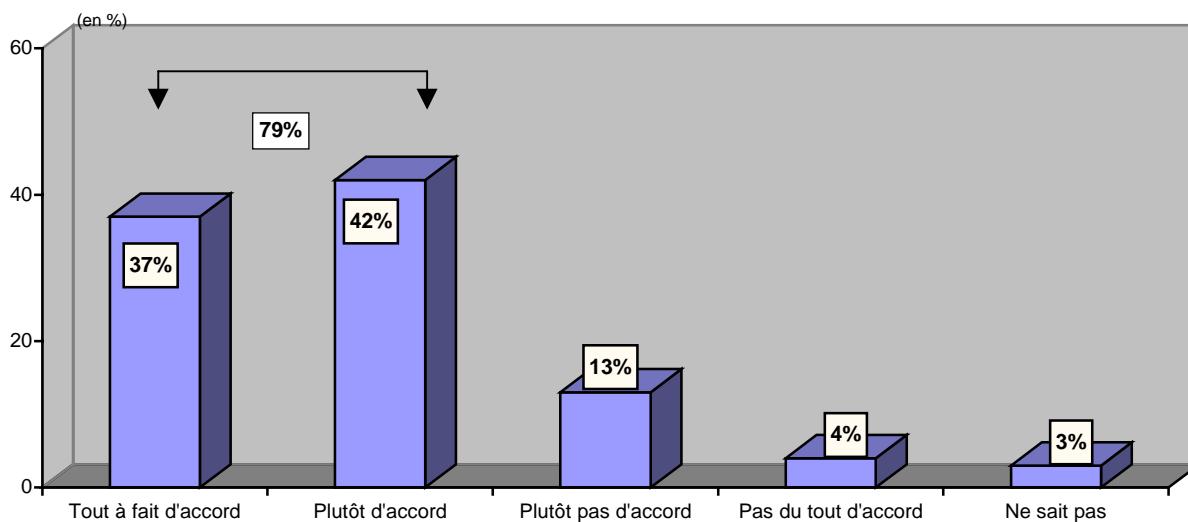


Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

- **79%** pensent que « **la multiplication des catastrophes naturelles est liée à l'augmentation de l'effet de serre** » (Graphique 16) ; avec peut-être un peu moins d'assurance déclarative : 42% sont « *plutôt d'accord* » et 37%, « *tout à fait d'accord* ».

Graphique 16

Etes-vous d'accord avec l'affirmation :
« La multiplication des catastrophes naturelles est liée à l'augmentation de l'effet de serre » ?

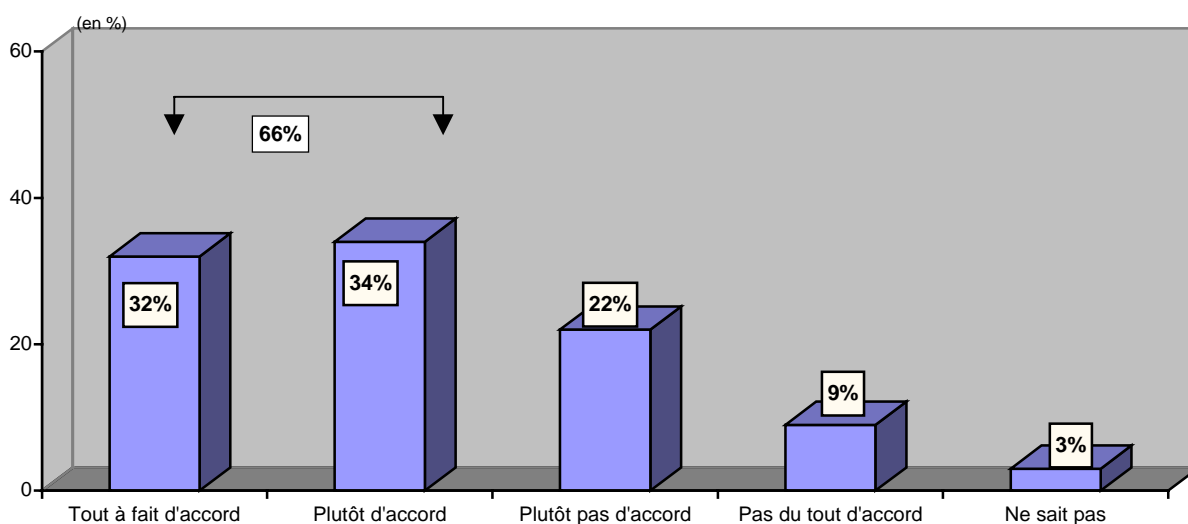


Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

- Enfin, **66%** des enquêtés ont le sentiment que « **le recours à l'agriculture intensive tend à amplifier l'impact des catastrophes naturelles** » (Graphique 17) ; avec, sur ce point, un partage des avis entre la conviction (32% de « *tout à fait d'accord* ») et l'acquiescement (34% de « *plutôt d'accord* »).

Graphique 17

Etes-vous d'accord avec l'affirmation :
« Le recours à l'agriculture intensive tend à amplifier l'impact des catastrophes naturelles » ?



Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

L'opinion avoue donc sans ambiguïté que **l'homme a sa part de responsabilité dans la multiplication des risques ou l'amplification des dommages des catastrophes naturelles**. En d'autres termes, elle reconnaît que l'évolution de nos sociétés « modernes » n'est pas sans conséquences sur la nature. Même si le rôle de l'agriculture intensive suscite un peu plus de réserve : 31% des enquêtés ne sont pas d'accord avec son impact sur les dommages ; tandis que « seulement » 13% réfutent le rôle de l'urbanisation et 17%, celui de l'effet de serre.

Le plus frappant est que cette mise en cause du facteur humain dans la multiplication des « désordres » naturels, est **générale** : elle traverse tout le corps social et l'ensemble du territoire¹⁹. Ainsi :

- * L'impact de **l'urbanisation** est reconnu par 78% à 90% des enquêtés selon les catégories. Le consensus est un peu moins affirmé chez les cadres supérieurs, les Franciliens et dans le Sud-Ouest, même s'il regroupe 78% des réponses. Il est massif dans le Nord, le Bassin parisien et le Centre Est (89-90%).
- * **L'effet de serre** est dénoncé par 73% (indépendants, diplômés du supérieur, cadres supérieurs, revenus plutôt élevés, Franciliens) à 84% des enquêtés (étudiants, revenus moyens, Sud-Ouest).
- * **L'agriculture intensive** est un peu moins systématiquement mise en cause : le pourcentage de critiques va de 58-60% (étudiants, indépendants, ouvriers, bas revenus, régions Sud-Ouest et Méditerranée) à 70-74% (cadres, retraités, hauts revenus, régions Est, Ouest et Bassin parisien). Une catégorie se particularise toutefois sur ce point : les moins de 25 ans. Une petite majorité seulement d'entre eux adhère à la proposition (52%) ; tandis que 44% la désapprouvent.

Tableau 26
Le pourcentage des réponses « d'accord »
pour chacune des affirmations

(en %)

	<i>Les catastrophes naturelles sont liées à :</i>		
	L'extension urbaine	L'effet de serre	L'agriculture intensive
Moins de 25 ans	82	79	52
60 à 69 ans	88	83	77
Aucun diplôme	82	79	64
Bac	86	83	65
Diplôme du supérieur	84	74	69
Indépendant	87	73	60
Cadre supérieur	78	74	70
Ouvrier	87	79	59
Etudiant	83	84	59
Moins de 915 €de revenus mensuels	81	78	59
1 525 à 2 286 €mensuels	85	84	68
Au moins 2 287 €de revenus mensuels	87	74	70
Francilien (Paris, Région parisienne)	78	73	66
Région : Nord	89	81	66
Région : Bassin Parisien	90	81	74
Région : Sud-Ouest	78	84	59
Région : Centre Est	90	79	68
Ensemble de la population	85	79	66

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Lecture du tableau : 85% des enquêtés sont d'accord (« *tout à fait d'accord* » ou « *plutôt d'accord* ») avec l'affirmation : « L'extension urbaine tend à amplifier l'impact des catastrophes naturelles ». C'est le cas de 90% de ceux qui résident dans le Bassin parisien.

Peu d'éléments interviennent ici. La situation d'exposition aux risques naturels, par exemple, n'a pas d'influence très nette sur les opinions : que l'on vive dans une zone à risques ou dans un secteur protégé, on approuve très largement les trois affirmations (Tableau 27).

¹⁹ Voir les résultats détaillés en Annexe 5 (tableaux 5-b à 5-d).

Tableau 27

Le pourcentage d'enquêtés « d'accord » avec chacune des affirmations, selon l'exposition aux risques naturels

(en %)

Situation de l'habitat face aux risques naturels :	<i>Les catastrophes naturelles sont liées à ...</i>		
	L'extension urbaine	L'effet de serre	L'agriculture intensive
Secteur exposé	90	79	70
Secteur non exposé	84	79	67
Ne sait pas	82	79	63
Ensemble de la population	85	79	66

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

De même, plus on est sensible à l'environnement, plus on est convaincu des arguments. Il reste que, dans tous les cas, l'approbation prévaut très largement (Tableau 28).

Tableau 28

Le pourcentage d'enquêtés « d'accord » avec chacune des affirmations, selon la sensibilité à l'environnement

(en %)

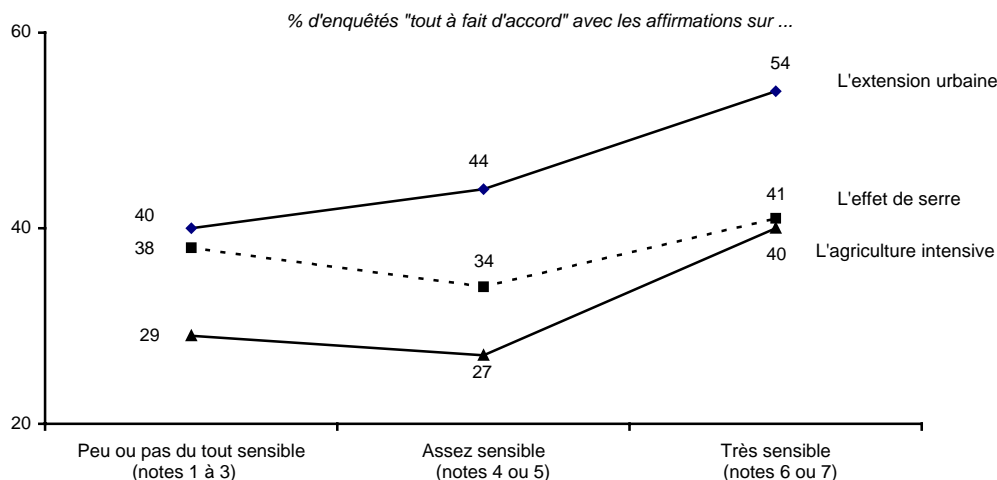
Sensibilité à l'environnement (notes sur l'échelle de sensibilité) :	<i>Les catastrophes naturelles sont liées à ...</i>		
	L'extension urbaine	L'effet de serre	L'agriculture intensive
Peu ou pas du tout sensible (notes 1 à 3) ..	82	75	58
Assez sensible (notes 4 et 5)	84	79	65
Très sensible (notes 6 et 7)	86	81	70
« Sensible profond » (selon l'indicateur)	89	80	78
Ensemble de la population	85	79	66

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

On remarque néanmoins que lorsqu'on est « très sensible » à l'environnement, on assoie davantage sa conviction, en répondant être « tout à fait d'accord » avec chacune des affirmations (Graphique 18). Notons que la sensibilité écologique conduit d'ailleurs à dénoncer bien davantage -en termes relatifs- les méfaits de **l'extension urbaine** et ceux de **l'agriculture intensive**. Par contre, la mise en cause de l'effet de serre est quasiment aussi élevée partout, que l'on ait la « fibre écologique » ou pas.

Graphique 18

Les réponses « tout à fait d'accord », selon la sensibilité à l'environnement



Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Lecture du graphique : 54% des enquêtés « très sensibles » à l'environnement (notes 6 ou 7 sur l'échelle de sensibilité) sont « tout à fait d'accord » avec l'idée que l'extension urbaine tend à amplifier l'impact des catastrophes naturelles, contre 40% de ceux qui sont « peu » ou « pas du tout sensibles » à l'environnement (notes 1 à 3).

On peut enfin noter qu'on est un peu plus sensible encore aux conséquences de l'augmentation de l'effet de serre (à 84%, contre 79% en moyenne) quand on estime que l'action publique doit prioritairement porter sur la lutte contre la pollution atmosphérique.

c) Pour une moitié de la population, on peut expliquer les raisons de la multiplication récente des cataclysmes

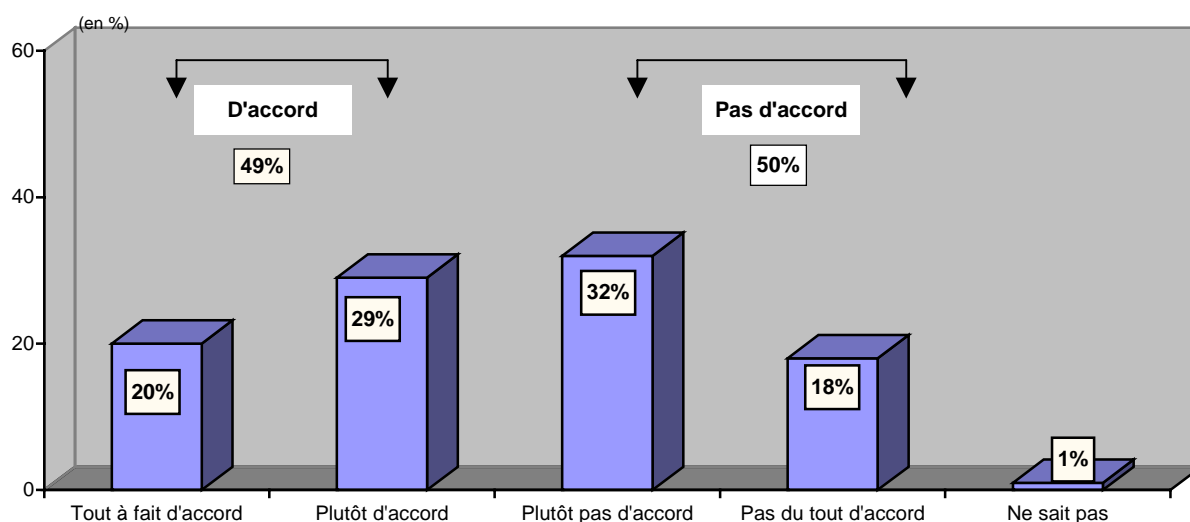
.....

Même si, pour l'opinion, les catastrophes naturelles ont toujours existé et si chacun admet que l'extension urbaine, l'effet de serre ou l'agriculture intensive amplifient les risques ou les dommages, la population est **beaucoup plus hésitante** sur la question de savoir si on peut expliquer la multiplication, ces derniers temps, des manifestations violentes de la nature : **50%** des enquêtés ne sont pas d'accord avec l'affirmation : « *Personne ne peut vraiment expliquer les raisons de la multiplication récente des catastrophes naturelles* » ; **49%** l'approuvent (Graphique 19).

Ces hésitations se retrouvent dans le détail même des réponses : les enquêtés se regroupent surtout sur les positions « modérées » et l'on dénombre pratiquement autant de réponses « plutôt pas d'accord » (32%) que d'avis « plutôt d'accord » (29%).

Graphique 19

Etes-vous d'accord avec l'affirmation : « Personne ne peut vraiment expliquer les raisons de la multiplication récente des catastrophes naturelles » ?



Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Compte tenu de la détermination avec laquelle la population a pris position sur les aspects précédents, le partage des opinions peut sembler ici un peu surprenant. La question a-t-elle été bien comprise de tous ? La formulation négative en particulier a-t-elle dérouté ? Ou est-ce plutôt un certain pragmatisme prudent qui ici l'a emporté ?

Quoi qu'il en soit, l'hésitation à se prononcer se retrouve dans bon nombre des composantes de la population²⁰. Avec toutefois quelques variations, non sans lien avec le statut socioculturel : le diplôme, le revenu et l'âge influent sur les réponses.

⇒ Ainsi, avant 60 ans, on estime en majorité (à 53%) que l'on peut expliquer la multiplication récente des bouleversements de la nature. Après 60 ans, on est plutôt de l'avis contraire (à 57%).

Tableau 29

**Accord ou désaccord avec l'affirmation :
« Personne ne peut expliquer la multiplication récente des catastrophes naturelles »**

(en %)

	D'accord	Pas d'accord	Total
Moins de 25 ans	43	55	100
25 à 39 ans	47	52	100
40 à 59 ans	45	54	100
60 à 69 ans	51	49	100
70 ans et plus	62	36	100
Ensemble de la population	49	50	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

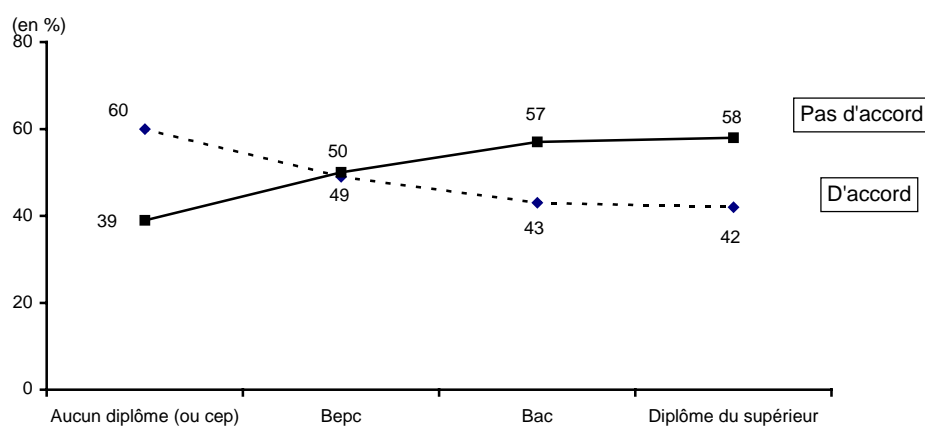
Lecture du tableau : en moyenne, 49% des enquêtés sont d'accord avec l'affirmation « Personne ne peut vraiment expliquer les raisons de la multiplication récente des catastrophes naturelles ». C'est le cas de 62% des plus de 70 ans.

⇒ **Plus on est diplômé et plus on estime pouvoir expliquer les manifestations violentes de ces derniers temps** (Graphique 20). Mais en vérité, l'écart se fait principalement entre les non-diplômés et les autres.

²⁰ Voir les résultats détaillés en Annexe 5-e.

Graphique 20

Accord ou désaccord avec l'affirmation :
« Personne ne peut expliquer la multiplication récente des catastrophes naturelles »
 - Analyse en fonction du niveau de formation -



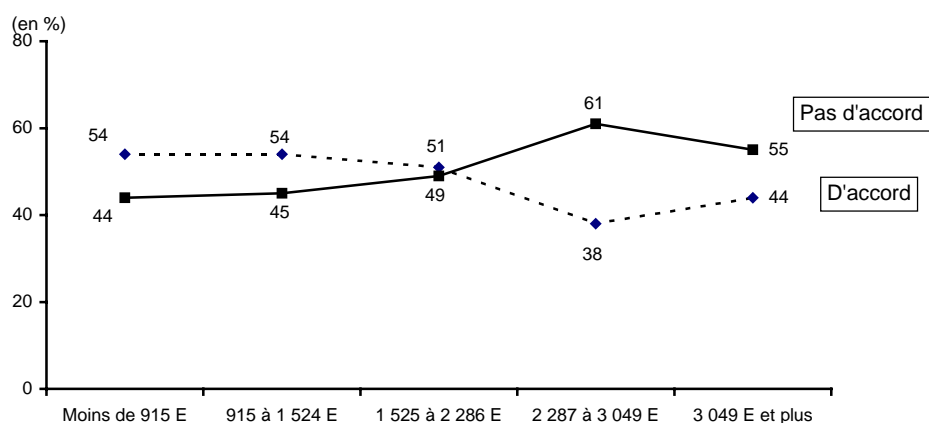
Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Lecture du tableau : 58% des diplômés du supérieur ne sont pas d'accord avec l'affirmation « Personne ne peut vraiment expliquer les raisons de la multiplication récente des catastrophes naturelles », contre 39% des non-diplômés.

⇒ Enfin, quand on dispose de revenus élevés, on considère davantage que l'on peut expliquer ces phénomènes (Graphique 21). Mais on n'observe pas d'effet linéaire incontestable et les écarts restent relativement faibles.

Graphique 21

Accord ou désaccord avec l'affirmation :
« Personne ne peut expliquer la multiplication récente des catastrophes naturelles »
 - Analyse en fonction du montant des revenus mensuels -



Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Lecture du tableau : 55% des enquêtés disposant, dans leur foyer, d'au moins 3 049 € de revenus mensuels ne sont pas d'accord avec l'affirmation « Personne ne peut vraiment expliquer les raisons de la multiplication récente des catastrophes naturelles », contre 44% de ceux disposant de moins de 915 € mensuels.

Compte tenu de l'influence des trois critères que sont l'âge, le diplôme et les revenus, on ne s'étonnera pas d'observer que les cadres et les étudiants sont un peu plus nombreux à penser qu'on peut expliquer la multiplication récente des désordres naturels. Cela vaut aussi pour les travailleurs indépendants. A l'inverse, ouvriers et retraités penchent un peu plus pour le sentiment que personne n'en connaît vraiment les raisons (Tableau 30).

Tableau 30

**Accord ou désaccord avec l'affirmation :
« Personne ne peut expliquer la multiplication récente des catastrophes naturelles »**

	(en %)		
	D'accord	Pas d'accord	Total
Indépendant	44	55	100
Cadre supérieur	40	59	100
Profession intermédiaire	42	57	100
Employé	47	52	100
Ouvrier	53	46	100
Retraité	57	42	100
Reste au foyer	49	50	100
Autre inactif (étudiant)	42	57	100
Ensemble de la population	49	50	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Lecture du tableau : 49% des enquêtés sont d'accord avec l'affirmation « Personne ne peut vraiment expliquer les raisons de la multiplication récente des catastrophes naturelles ». C'est le cas de 57% des retraités.

En revanche, les critères de localisation géographique ne sont à l'origine d'aucune variation particulière²¹. Tout au plus peut-on relever qu'on croit un peu plus à l'explication de ces phénomènes quand on réside dans un secteur exposé aux risques naturels (Tableau 31). Mais les écarts ne sont finalement que très relatifs.

²¹ Voir Annexe 5.

Tableau 31

**Accord ou désaccord avec l'affirmation :
« Personne ne peut expliquer la multiplication récente des catastrophes naturelles »**

	(en %)		
	D'accord	Pas d'accord	Total
Secteur exposé aux risques naturels	45	54	100
Secteur non exposé aux risques naturels ..	48	51	100
Ne sait pas	54	45	100
Ensemble de la population	49	50	100

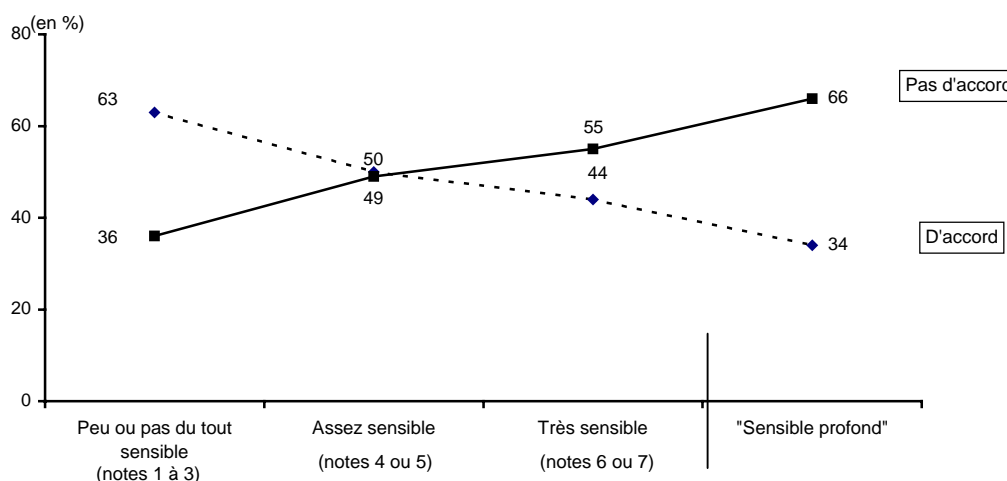
Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Lecture du tableau : 50% des enquêtés ne sont pas d'accord avec l'affirmation « Personne ne peut vraiment expliquer les raisons de la multiplication récente des catastrophes naturelles ». C'est le cas de 54% de ceux qui résident dans un secteur exposé aux risques naturels.

Quoi qu'il en soit, les opinions varient beaucoup plus en fonction de la **sensibilité à l'écologie** (Graphique 22) : plus on se dit sensible aux questions d'environnement, plus on pense qu'il est possible d'expliquer la répétition des phénomènes naturels récents. Et ce sentiment prévaut très nettement chez les « sensibles profonds ». En un mot, cela signifie que **les deux tiers des « écologistes » sont convaincus qu'il y a des explications « objectives » à la multiplication récente des catastrophes naturelles.**

Graphique 22

**Accord ou désaccord avec l'affirmation :
« Personne ne peut expliquer la multiplication des catastrophes naturelles »**
- Analyse en fonction de la sensibilité à l'environnement -



Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Lecture du graphique : 36% des enquêtés « peu » ou « pas du tout sensibles » à l'environnement (notes 1 à 3 sur l'échelle de sensibilité) ne sont pas d'accord avec l'affirmation « Personne ne peut vraiment expliquer les raisons de la multiplication récente des catastrophes naturelles », contre 55% de ceux qui se disent « très sensibles » (notes 6 ou 7). Le taux s'élève à 66% chez les « sensibles profonds ».

D'ailleurs, on croit plus volontiers à l'idée qu'il y a des explications précises aux cataclysmes récents quand on est convaincu que la multiplication de ces catastrophes est liée à l'augmentation de l'effet de serre ou lorsqu'on pense que le recours à l'agriculture intensive et l'extension urbaine amplifient les dommages. Par contre, quand on conteste ces idées, on est plus enclin à penser qu'il n'existe pas d'explication « rationnelle » à ces phénomènes (Tableau 32).

Tableau 32
Un lien avec les autres opinions sur les catastrophes naturelles

	Personne ne peut vraiment expliquer les raisons de la multiplication récente des catastrophes naturel		(en %)
	D'accord	Pas d'accord	Total (yc nsp)
La multiplication des catastrophes naturelles est liée à l'augmentation de l'effet de serre :			
D'accord	46	53	100
Pas d'accord	54	44	100
L'extension urbaine tend à amplifier l'impact des catastrophes naturelles :			
D'accord	46	54	100
Pas d'accord	66	33	100
Le recours à l'agriculture intensive tend à amplifier l'impact des catastrophes naturelles :			
D'accord	46	54	100
Pas d'accord	54	45	100
Ensemble de la population	49	50	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

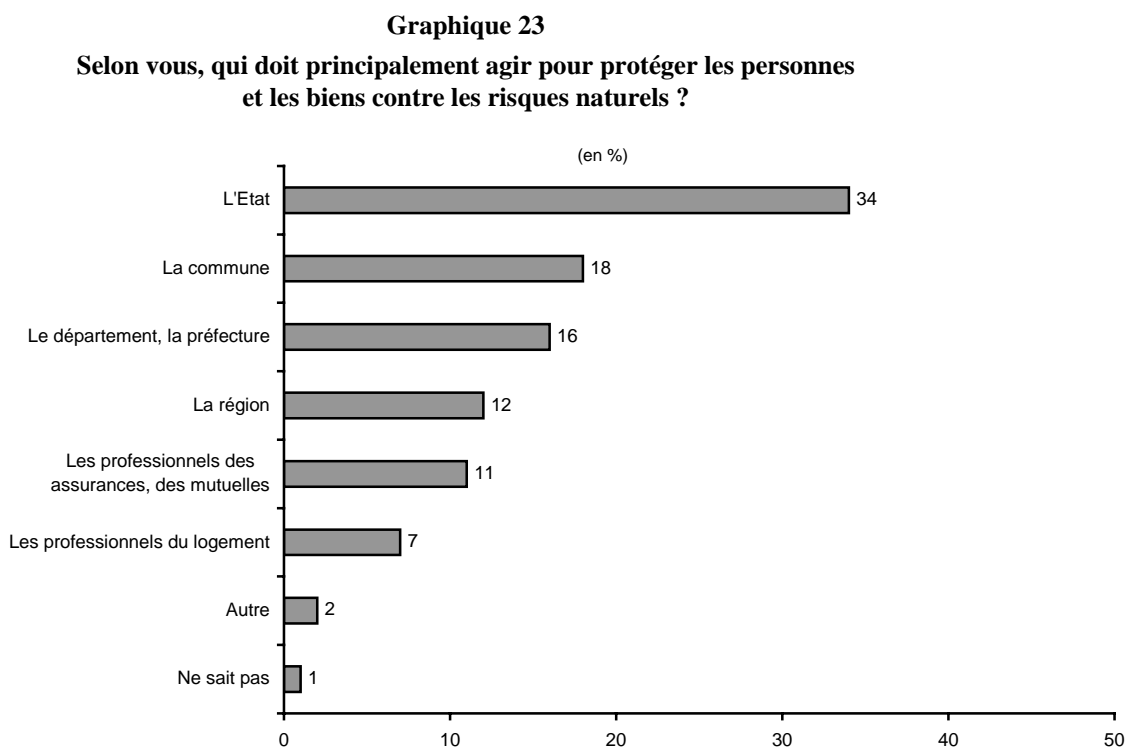
Lecture du tableau : en moyenne, 50% des enquêtés ne sont **pas d'accord** avec l'affirmation « Personne ne peut vraiment expliquer les raisons de la multiplication récente des catastrophes naturelles ». C'est le cas de 53% de ceux qui approuvent l'idée que « la multiplication des catastrophes naturelles est liée à l'augmentation de l'effet de serre ».

On remarquera, en tout état de cause, que parmi les « sensibles profonds » à l'écologie qui pensent qu'il existe des explications à la multiplication des catastrophes naturelles, 69% dénoncent le rôle de l'effet de serre, 69% celui de l'urbanisation et 69%, celui de l'agriculture intensive. Autrement dit, dans les groupes où la fibre écologique est la plus développée, ces trois phénomènes paraissent tous les trois aussi dévastateurs les uns que les autres.

3. Aux yeux de l'opinion, c'est surtout à l'Etat d'agir pour assurer la protection contre les risques naturels

Dernier point soumis au jugement des enquêtés : qui doit principalement assurer la protection des personnes et des biens contre les risques naturels ? L'Etat, les communes ou les régions ? Parmi six acteurs possibles, les choix de l'opinion sont assez marqués (Graphique 23) :

- C'est avant tout à **l'Etat** que la population confère la responsabilité de gérer les situations de risques. Cette option se détache nettement, avec 34% des suffrages.
- Viennent ensuite, mais deux fois moins cités, deux autres intervenants : **la commune** (18% des avis) et **le département, la préfecture** (16%).
- Non loin derrière se positionne **la région** (12%), talonnée par **les professionnels des assurances ou des mutuelles** (11%).
- **Les professionnels du logement** recueillent un nombre limité de suffrages (7%).



Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

En d'autres termes, 80% des enquêtés se rangent derrière les « instances » publiques : 34% font référence à l'Etat central et 46%, aux divers échelons territoriaux. Autrement dit, pour l'opinion, la protection des populations contre les risques naturels relève avant tout des pouvoirs publics (l'Etat ou ses représentants locaux). Et ce sentiment est **général**. On remarquera cependant que les instances décentralisées sont, au total, plus citées que l'Etat central.

La référence à **l'Etat** arrive en tête du classement dans **toutes les catégories** de la population sans aucune exception. En vérité, peu de différences catégorielles apparaissent dans les réponses. Quelques variations -le plus souvent très relatives- peuvent néanmoins être relevées (Tableau 33) :

- **L'Etat** est un peu plus souvent mis en avant (38-41% de citations, contre 34% en moyenne) par les hommes, les moins de 25 ans, les diplômés, les cadres, les revenus aisés, ainsi que dans les grandes agglomérations de province. Deux régions ressortent ici davantage : le Nord et la Méditerranée. Ce sont les cadres supérieurs qui le mentionnent le plus (47%). Plus généralement, on le privilégie davantage avant 60 ans et quand on est diplômé.
- La **commune** est un peu plus souvent citée par les femmes au foyer, les bas revenus, les ruraux, mais aussi en région méditerranéenne (22-24% des avis, contre 18% en moyenne).
- Le **département**, la **préfecture** sont des réponses qui émanent un peu plus des hauts revenus, des ruraux et des habitants de la Région Ouest (20%, contre 16% en moyenne).
- L'intervention de la **région** est un peu plus souvent attendue par les cadres supérieurs (16%, contre 12% en moyenne).
- Enfin, on se réfère un peu plus aux **professionnels des assurances et des mutuelles** chez les bas revenus et dans le Bassin parisien (15%, contre 11% en moyenne).

Tableau 33
Les acteurs attendus de la protection contre les risques naturels

	(en %)						
	Etat	Commune	Département, préfecture	Région	Professionnels Assurances, mutuelles	Professionnels du logement	Total (yc autres et nsp)
Sexe :							
Homme	38	16	15	11	10	6	100
Femme	30	19	17	12	11	8	100
Age :							
Moins de 25 ans	40	18	12	9	11	(8)	100
25 à 39 ans	36	19	13	9	11	8	100
40 à 59 ans	35	16	18	12	9	7	100
60 à 69 ans	28	18	19	14	12	(7)	100
70 ans et plus	26	19	19	15	12	(6)	100
Diplôme :							
Aucun diplôme, cep	27	21	19	9	14	7	100
Bepc (inférieur au bac)	32	18	16	12	11	8	100
Bac	38	20	15	11	7	6	100
Diplôme du supérieur	41	13	14	14	8	7	100
PCS :							
Indépendant	27	20	(17)	(11)	(14)	ns	100
Cadre supérieur	47	(10)	(12)	16	ns	ns	100
Profession intermédiaire	39	14	12	11	13	9	100
Employé	34	20	17	10	8	6	100
Ouvrier	34	18	16	7	14	7	100
Retraité	29	17	19	14	12	7	100
Reste au foyer	26	24	18	12	(9)	(9)	100
Autre inactif (étudiant)	40	16	15	(11)	(6)	(9)	100
Revenus mensuels du foyer :							
Moins de 915 €	26	22	16	9	15	8	100
915 à 1 524 €	32	18	15	9	15	8	100
1 524 à 2 286 €	34	19	18	11	9	7	100
2 287 à 3 049 €	40	15	14	12	8	(7)	100
3 049 € et plus	37	15	20	15	(5)	(5)	100
Taille d'agglomération :							
Moins de 2 000 hab.	28	22	20	9	10	7	100
2 000 à 20 000 hab.	35	21	14	8	13	6	100
20 000 à 100 000 hab.	29	19	18	12	12	7	100
100 000 hab. et plus	40	12	15	15	9	6	100
Paris, agglo. parisienne	36	15	11	13	10	11	100
Région :							
Région parisienne	36	14	13	12	10	12	100
Nord	40	13	(8)	14	16	(8)	100
Est	34	21	15	(9)	12	(6)	100
Bassin parisien	29	19	18	8	15	8	100
Ouest	30	21	20	13	11	(4)	100
Sud-Ouest	33	21	19	13	(5)	(6)	100
Centre Est	36	12	18	14	9	(8)	100
Méditerranée	38	22	14	13	(6)	ns	100
Ensemble de la population	34	18	16	12	11	7	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants. Ns = non significatif.

Au total, les variations catégorielles sont relativement faibles ; on remarque d'ailleurs que dans la plupart des groupes, les attentes envers les échelons décentralisés (communes, départements, régions) passent avant, quand elles sont cumulées, celles concernant l'Etat central. L'Etat est cependant globalement plus cité dans quatre cas : chez les **moins de 25 ans** (40%, contre 39% pour les instances décentralisées), chez les **cadres supérieurs** (47%, contre 38%), chez les **professions intermédiaires** (39%, contre 37%), ainsi que dans le **Nord** de la France (40%, contre 35%).

Quoi qu'il en soit, les opinions sur ce sujet n'apparaissent pas très liées à ce que l'on pense par ailleurs des catastrophes naturelles (pérennité, responsabilités humaines...) ; elles ne semblent pas dépendre non plus véritablement de la sensibilité à l'écologie ; pas plus que du sentiment de vivre dans un endroit porteur de risques naturels (Tableau 34). L'Etat figure partout en tête comme l'instance principale dont on attend une action de protection contre les risques naturels. Les enquêtés qualifiés de « profondément sensibles » à l'environnement en sont encore plus convaincus ; tandis que les moins sensibles hésitent un peu plus entre l'intervention de l'Etat et celle de la commune.

Tableau 34
Les acteurs attendus de la protection contre les risques naturels

(en %)

	Etat	Commune	Département, préfecture	Région	Professionnels Assurances, mutuelles	Professionnels du logement	Total (yc autres et nsp)
Sensibilité à l'environnement :							
Peu ou pas du tout sensible ...	28	25	17	(9)	(10)	(8)	100
Assez sensible	32	17	17	13	12	6	100
Très sensible	37	17	14	10	10	8	100
« Sensible profond »	44	16	14	11	ns	(7)	100
Situation d'exposition aux risques :							
Secteur exposé	33	21	13	13	9	8	100
Secteur pas exposé	33	17	17	12	11	8	100
Ne sait pas	37	18	17	9	10	5	100
Ensemble de la population	34	18	16	12	11	7	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants. NS = non significatif.

A N N E X E S

- Annexe 1 : Carte des régions utilisées
- Annexe 2 : Les deux sujets qui préoccupent le plus
- Annexe 3 : Nomenclature détaillée du postcodage des réponses sur le développement durable
- Annexe 4 : Les risques auxquels on se sent exposé dans sa région
- Annexe 5 : Les opinions sur les catastrophes naturelles
- Annexe 6 : Liste des questions insérées à la demande de l'IFEN
-

Annexe 1

Carte des régions utilisées



Annexe 2

Parmi les sujets suivants, quels sont les deux qui vous préoccupent le plus ?

(cumul des deux réponses)

	(en %)							
	Début 1991	Début 1995	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Début 2003	Début 2004
<i>(Classement par ordre décroissant des pourcentages de début 2004)</i>								
. Les maladies graves	28	30	30	33	38	31	30	39
. La violence, l'insécurité	23	22	33	27	38	48	35	32
. Le chômage	27	49	44	36	27	24	26	28
. La pauvreté en France	16	28	24	25	21	19	22	24
. La pauvreté dans le monde	15	17	19	21	17	17	18	17
. La drogue	37	21	22	23	21	21	13	14
. La dégradation de l'environnement	12	7	8	13	18	14	15	14
. Les tensions internationales	16	7	5	7	6	10	20	12
. L'immigration	16	14	10	9	8	10	13	11
. Les conflits sociaux	4	3	4	4	4	5	5	6
. L'Europe	6	2	1	2	2	1	2	3

Source : CREDOC - Enquêtes « conditions de vie et Aspirations des Français ».

Lecture du tableau : début 2004, 14% des enquêtés citent « la dégradation de l'environnement » comme l'un des deux sujets qui les préoccupent le plus ; ils étaient 13% en début 2000 et 12% en début 1991.

Annexe 3

Nomenclature détaillée du postcodage des réponses à la question :

« On parle de plus en plus souvent de développement durable.
D'après vous, en quoi consiste cette notion ? »

(Codage selon la première idée exprimée)

01. **Réponse faisant impérativement intervenir au moins deux des trois notions suivantes : croissance économique et équité, préservation des ressources naturelles et de l'environnement, développement social** : poursuivre le progrès sans porter atteinte à la planète, essayer d'obtenir une pérennité pour les générations futures et ne pas détruire trop rapidement les ressources naturelles, mettre en œuvre une politique de développement et de recherche qui ne sera pas préjudiciable pour le siècle prochain ...
02. **Réponse se référant uniquement à la croissance économique et à l'emploi** : le travail pour les jeunes, par rapport au chômage, du travail pour tous, développement de la société, développer les ressources des habitants, c'est une notion économique ...
03. **Réponse se référant uniquement à l'écologie, c'est-à-dire faisant référence à la qualité de la vie, à la pollution, au traitement des déchets, au recyclage** : pour la sauvegarde des animaux, la sauvegarde des forêts dans le monde, le recyclage, contribue au quotidien au maintien de la propreté de l'environnement, le tri sélectif, utiliser des matériaux qui ne polluent pas, ne pas détériorer la planète, améliorer le cadre de vie, la qualité de vie ...
04. **Réponse se référant uniquement à l'énergie, aux problèmes énergétiques** : l'amélioration des énergies, trouver une source d'énergie non épuisable, énergie solaire, nucléaire, énergie propre, éolienne et solaire, les économies d'énergie, ça concerne l'énergie ...
05. **Réponse se référant uniquement à une certaine équité, à un « partage équitable »** : ce doit être égal au commerce équitable ; c'est le commerce avec des pays moins riches ; rééquilibrer les échanges économiques et industriels ; c'est le développement pour tous, pays riches et pays pauvres ...
06. **Réponse se référant uniquement et explicitement aux générations futures** : c'est pour les jeunes, c'est pour les générations futures ...
07. **Autres réponses significantes**
08. **Rejet, critique de la notion et de la formulation utilisée (classer ici toutes les critiques formulées)** : flou artistique, c'est du baratin, c'est une expression du domaine politique, le terme est ridicule, c'est une grande phrase pour ne rien dire, c'est de l'hébreu, c'est de la langue de bois, de fausses promesses, des paroles en l'air, intox des médias, c'est un terme technocratique, je ne crois pas au durable ...
09. **Contre sens ou faux sens** : contre les maladies, davantage pour les personnes âgées, la recherche médicale, pour les études scientifiques, la pérennité des gouvernements, le modernisme de la vie courante ...
10. **Simple reformulation de la notion, sans explicitation** : maintenir une qualité dans l'avenir, c'est un développement qui durera, système qui sera bon dans le temps, mettre en place une action qui perdure, quelque chose qui fonctionne longtemps, invention indestructible, pour le futur (sans autre explication) ...
11. **Ne sait pas, ne connaît pas, ne voit pas, non réponse**

Annexe 4-a

Les risques auxquels on se sent le plus exposé dans sa région

- Premières réponses -

	(en %)						
	Aucun risque	Tempêtes	Inondations	Sécheresse	Tremblements de terre	Incendies de forêts	Total ²² (yc autres réponses)
Sexe :							
Homme	23	27	17	11	9	5	100
Femme	22	27	17	15	8	5	100
Age :							
Moins de 25 ans	25	21	25	11	ns	(7)	100
25 à 39 ans	23	26	19	13	6	5	100
40 à 59 ans	23	28	15	11	11	4	100
60 à 69 ans	14	30	14	17	(8)	(5)	100
70 ans et plus	26	27	11	17	9	(6)	100
Diplôme :							
Aucun diplôme, cep	22	27	15	15	9	5	100
Bepc (inférieur au bac)	21	27	16	15	7	6	100
Bac	24	27	20	10	9	(5)	100
Diplôme du supérieur	25	27	17	9	7	(4)	100
PCS :							
Indépendant	21	20	19	24	ns	ns	100
Cadre supérieur	25	30	15	(11)	(8)	ns	100
Profession intermédiaire	27	31	14	8	8	(4)	100
Employé	19	25	22	15	7	(5)	100
Ouvrier	23	24	17	12	8	(6)	100
Retraité	20	30	13	16	9	5	100
Reste au foyer	21	28	17	(9)	12	(8)	100
Autre inactif (étudiant)	31	22	21	(10)	ns	ns	100
Revenu mensuel du foyer :							
Moins de 915 €.....	22	25	17	17	8	(5)	100
915 à 1 524 €.....	24	24	16	14	8	6	100
1 525 à 2 286 €.....	21	30	16	13	8	5	100
2 287 à 3 048 €.....	21	24	21	11	11	(5)	100
3 049 €et plus	21	31	18	10	8	ns	100
Ensemble de la population	23	27	17	13	8	5	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants. Ns = non significatif.

Lecture du tableau : 27% des enquêtés se sentent principalement exposés aux « tempêtes ». C'est le cas de 27% des hommes comme des femmes.

²² Les autres risques proposés dans la liste ne figurent pas dans le tableau, en raison du nombre trop peu important d'individus concernés.

Annexe 4-b

Les risques auxquels on se sent le plus exposé dans sa région

- Premières réponses -

							(en %)
	Aucun risque	Tempêtes	Inondations	Sécheresse	Tremblements de terre	Incendies de forêts	Total ²³ (yc autres réponses)
Taille d'agglomération :							
Moins de 2 000 hab.	18	32	11	22	7	4	100
2 000 à 20 000 hab.	21	27	24	11	7	(4)	100
20 000 à 100 000 hab.	19	23	21	13	14	(6)	100
100 000 hab. et plus	19	24	19	10	11	8	100
Paris, agglomération parisienne .	43	27	11	(5)	ns	ns	100
Région :							
Région parisienne	42	31	10	(4)	ns	ns	100
Nord	32	32	14	ns	ns	ns	100
Est	14	28	14	12	26	ns	100
Bassin parisien	29	31	22	12	ns	ns	100
Ouest	13	44	13	17	(6)	ns	100
Sud-Ouest	13	28	16	23	ns	10	100
Centre Est	21	11	16	18	14	ns	100
Méditerranée	(5)	ns	29	15	21	22	100
Zone d'habitation :							
Ville, centre ville	28	26	17	11	7	3	100
Périphérie, banlieue	26	25	17	9	9	7	100
Village, bourg, habitat dispersé ..	15	30	16	18	8	6	100
Type de logement :							
Pavillon, habitat individuel	19	29	17	16	7	4	100
HLM, ILN	30	25	15	9	9	5	100
Autre immeuble	28	22	16	8	11	7	100
Statut d'occupation :							
Accédant	18	22	(16)	17	(13)	(10)	100
Propriétaire	20	30	15	15	8	5	100
Locataire, logé gratuit	26	25	18	11	8	5	100
Ensemble de la population	23	27	17	13	8	5	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants. Ns = non significatif.

Lecture du tableau : 8% des enquêtes se sentent principalement exposés aux « tremblements de terre ». C'est le cas de 21% de ceux qui résident en Région méditerranéenne.

²³ Les autres risques proposés dans la liste ne figurent pas dans le tableau, en raison du nombre trop peu important d'individus concernés.

Annexe 5-a
Etes-vous d'accord avec l'affirmation :
« Les catastrophes naturelles sont des phénomènes qui ont toujours existé » ?

	(en %)			
	D'accord (A)	Dont « tout à fait d'accord »	Pas d'accord (B)	Total (A + B)
Sexe :				
Homme	94	69	6	100
Femme	92	66	8	100
Age :				
Moins de 25 ans	91	66	9	100
25 à 39 ans	93	68	6	100
40 à 59 ans	93	66	7	100
60 à 69 ans	93	69	(7)	100
70 ans et plus	94	68	(6)	100
Diplôme :				
Aucun diplôme, cep	90	63	10	100
Bepc (inférieur au bac)	92	65	8	100
Bac	95	68	(5)	100
Diplôme du supérieur	97	75	(3)	100
PCS :				
Indépendant	94	62	ns	100
Cadre supérieur	98	74	ns	100
Profession intermédiaire	95	69	(5)	100
Employé	91	64	9	100
Ouvrier	92	67	8	100
Retraité	95	69	5	100
Reste au foyer	89	69	11	100
Autre inactif (étudiant)	94	64	ns	100
Revenu mensuel du foyer :				
Moins de 915 €	91	60	9	100
915 à 1 524 €	94	64	6	100
1 525 à 2 286 €	93	67	7	100
2 287 à 3 048 €	93	74	(7)	100
3 049 € et plus	95	73	(5)	100
Taille d'agglomération de résidence :				
Moins de 2 000 hab.	93	62	7	100
2 000 à 20 000 hab.	93	71	7	100
20 000 à 100 000 hab.	90	65	10	100
100 000 hab. et plus	94	67	6	100
Paris, agglomération parisienne	96	75	(4)	100
Région :				
Région parisienne	96	74	(4)	100
Nord	89	64	(11)	100
Est	93	62	(7)	100
Bassin parisien	93	68	7	100
Ouest	92	57	8	100
Sud-Ouest	89	63	11	100
Centre Est	96	76	(4)	100
Méditerranée	94	70	(6)	100
Secteur non exposé aux risques naturels ..	93	68	7	100
Secteur exposé aux risques naturels	94	68	6	100
« Sensible profond » à l'environnement ..	94	68	(6)	100
Ensemble de la population	93	67	6	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants. Ns = non significatif.

Lecture du tableau : 93% des enquêtes sont d'accord avec l'affirmation : « les catastrophes naturelles ont toujours existé ». C'est le cas de 94% des hommes et de 92% des femmes.

Annexe 5-b
Etes-vous d'accord avec l'affirmation :
« L'extension urbaine tend à amplifier l'impact des catastrophes naturelles » ?

(en %)

Sexe :	D'accord	Pas d'accord	Total (yc nsp)
Homme	86	13	100
Femme	83	14	100
Age :			
Moins de 25 ans	82	15	100
25 à 39 ans	83	16	100
40 à 59 ans	87	12	100
60 à 69 ans	88	10	100
70 ans et plus	83	14	100
Diplôme :			
Aucun diplôme, cep	82	15	100
Bepc (inférieur au bac)	86	12	100
Bac	86	13	100
Diplôme du supérieur	84	15	100
PCS :			
Indépendant	87	(13)	100
Cadre supérieur	78	19	100
Profession intermédiaire	88	12	100
Employé	82	16	100
Ouvrier	87	12	100
Retraité	85	14	100
Reste au foyer	84	12	100
Autre inactif (étudiant)	83	13	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 915 €.....	81	15	100
915 à 1 524 €.....	84	13	100
1 525 à 2 286 €.....	85	15	100
2 287 à 3 048 €.....	87	13	100
3 049 €et plus	87	13	100
Taille d'agglomération de résidence :			
Moins de 2 000 hab.	86	14	100
2 000 à 20 000 hab.	84	14	100
20 000 à 100 000 hab.	86	12	100
100 000 hab. et plus	87	12	100
Paris, agglomération parisienne	78	16	100
Région :			
Région parisienne	79	16	100
Nord	89	11	100
Est	83	15	100
Bassin parisien	90	9	100
Ouest	83	15	100
Sud-Ouest	78	21	100
Centre Est	90	9	100
Méditerranée	87	12	100
Secteur non exposé aux risques naturels ..	84	14	100
Secteur exposé aux risques naturels	90	9	100
« Sensible profond » à l'environnement ...	89	9	100
Ensemble de la population	85	13	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants.

Lecture du tableau : 85% des enquêtes sont d'accord avec l'affirmation : « L'extension urbaine tend à amplifier l'impact des catastrophes naturelles ». C'est le cas de 90% des enquêtés résidant dans le Bassin parisien.

Annexe 5-c

Êtes-vous d'accord avec l'affirmation :

« La multiplication des catastrophes naturelles est liée à l'augmentation de l'effet de serre » ?

(en %)

Sexe :	D'accord	Pas d'accord	Total (yc nsp)
Homme	79	18	100
Femme	80	16	100
Age :			
Moins de 25 ans	79	16	100
25 à 39 ans	81	16	100
40 à 59 ans	78	20	100
60 à 69 ans	83	14	100
70 ans et plus	78	16	100
Diplôme :			
Aucun diplôme, cep	79	16	100
Bepc (inférieur au bac)	82	15	100
Bac	83	14	100
Diplôme du supérieur	74	23	100
PCS :			
Indépendant	73	25	100
Cadre supérieur	74	19	100
Profession intermédiaire	80	16	100
Employé	79	19	100
Ouvrier	79	18	100
Retraité	79	17	100
Reste au foyer	82	14	100
Autre inactif (étudiant)	84	12	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 915 €	78	16	100
915 à 1 524 €	81	14	100
1 525 à 2 286 €	84	14	100
2 287 à 3 048 €	73	25	100
3 049 € et plus	75	23	100
Taille d'agglomération de résidence :			
Moins de 2 000 hab.	81	17	100
2 000 à 20 000 hab.	82	15	100
20 000 à 100 000 hab.	80	17	100
100 000 hab. et plus	79	18	100
Paris, agglomération parisienne	73	20	100
Région :			
Région parisienne	75	19	100
Nord	81	17	100
Est	77	21	100
Bassin parisien	81	14	100
Ouest	82	17	100
Sud-Ouest	84	15	100
Centre Est	79	18	100
Méditerranée	77	19	100
Secteur non exposé aux risques naturels ..	79	18	100
Secteur exposé aux risques naturels	79	19	100
« Sensible profond » à l'environnement ...	80	15	100
Ensemble de la population	79	17	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Lecture du tableau : 79% des enquêtes sont d'accord avec l'affirmation : « La multiplication des catastrophes naturelles est liée à l'augmentation de l'effet de serre ». C'est le cas de 83% des 60-69 ans.

Annexe 5-2

Êtes-vous d'accord avec l'affirmation :

« Le recours à l'agriculture intensive tend à amplifier l'impact des catastrophes naturelles » ?

(en %)

Sexe :	D'accord	Pas d'accord	Total (yc nsp)
Homme	69	29	100
Femme	64	32	100
Age :			
Moins de 25 ans	52	44	100
25 à 39 ans	64	35	100
40 à 59 ans	71	26	100
60 à 69 ans	77	22	100
70 ans et plus	66	29	100
Diplôme :			
Aucun diplôme, cep	64	32	100
Bepc (inférieur au bac)	68	29	100
Bac	65	31	100
Diplôme du supérieur	69	30	100
PCS :			
Indépendant	60	40	100
Cadre supérieur	70	28	100
Profession intermédiaire	74	25	100
Employé	67	31	100
Ouvrier	59	37	100
Retraité	70	28	100
Reste au foyer	68	29	100
Autre inactif (étudiant)	59	35	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 915 €	59	36	100
915 à 1 524 €	64	32	100
1 525 à 2 286 €	68	31	100
2 287 à 3 048 €	66	33	100
3 049 € et plus	74	25	100
Taille d'agglomération de résidence :			
Moins de 2 000 hab.	65	34	100
2 000 à 20 000 hab.	66	32	100
20 000 à 100 000 hab.	66	31	100
100 000 hab. et plus	69	28	100
Paris, agglomération parisienne	66	28	100
Région :			
Région parisienne	64	30	100
Nord	66	32	100
Est	70	29	100
Bassin parisien	74	24	100
Ouest	71	27	100
Sud-Ouest	59	39	100
Centre Est	68	32	100
Méditerranée	58	37	100
Secteur non exposé aux risques naturels ..	78	20	100
Secteur exposé aux risques naturels	70	28	100
« Sensible profond » à l'environnement ...	67	31	100
Ensemble de la population	66	31	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Lecture du tableau : 66% des enquêtes sont d'accord avec l'affirmation : « Le recours à l'agriculture intensive tend à amplifier l'impact des catastrophes naturelles ». C'est le cas de 74% des professions intermédiaires.

Annexe 5-e

Etes-vous d'accord avec l'affirmation : « Personne ne peut vraiment expliquer les raisons de la multiplication récente des catastrophes naturelles » ?

(en %)

Sexe :	D'accord	Pas d'accord	Total (yc nsp)
Homme	48	51	100
Femme	50	49	100
Age :			
Moins de 25 ans	43	55	100
25 à 39 ans	47	52	100
40 à 59 ans	45	54	100
60 à 69 ans	51	49	100
70 ans et plus	62	36	100
Diplôme :			
Aucun diplôme, cep	60	39	100
Bepc (inférieur au bac)	49	50	100
Bac	43	57	100
Diplôme du supérieur	42	58	100
PCS :			
Indépendant	44	55	100
Cadre supérieur	40	59	100
Profession intermédiaire	42	57	100
Employé	47	52	100
Ouvrier	53	46	100
Retraité	57	42	100
Reste au foyer	49	50	100
Autre inactif (étudiant)	42	57	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 915 €	54	44	100
915 à 1 524 €	54	45	100
1 525 à 2 286 €	51	49	100
2 287 à 3 048 €	38	61	100
3 049 € et plus	44	55	100
Taille d'agglomération de résidence :			
Moins de 2 000 hab.	49	51	100
2 000 à 20 000 hab.	48	51	100
20 000 à 100 000 hab.	47	52	100
100 000 hab. et plus	50	49	100
Paris, agglomération parisienne	48	51	100
Région :			
Région parisienne	48	51	100
Nord	52	48	100
Est	49	50	100
Bassin parisien	52	47	100
Ouest	46	53	100
Sud-Ouest	46	54	100
Centre Est	49	51	100
Méditerranée	47	50	100
Secteur non exposé aux risques naturels ..	48	51	100
Secteur exposé aux risques naturels	45	54	100
« Sensible profond » à l'environnement ...	34	66	100
Ensemble de la population	49	50	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2004.

Lecture du tableau : 50% des enquêtes ne sont pas d'accord avec l'affirmation : « Personne ne peut vraiment expliquer les raisons de la multiplication récente des catastrophes naturelles ». C'est le cas de 55% des moins de 25 ans.

Annexe 6

*Liste des questions insérées à la demande de
l'Institut Français de l'Environnement*

Vague de début 2004
de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Q1 - Chacun peut se sentir plus ou moins concerné par les problèmes d'environnement. Vous-même, pouvez-vous vous classer sur une échelle de sensibilité à l'environnement, de 1 si vous y êtes « totalement insensible » à 7 si vous y êtes « très sensible ». Comment vous classez-vous ?

Enquêteur : Echelle de 1 à 7

----->

Q2 - Quelles sont, selon vous, les deux actions que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement ?

(Présentez la liste - classez les deux premières réponses)

	1 ^{ère} citée	2 ^{ème} citée
. La protection des paysages	01	01
. La sauvegarde des plantes et des animaux	02	02
. La lutte contre le bruit	03	03
. La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	04	04
. La prévention des risques naturels (inondations, tempêtes, séismes, feux de forêts ...)	05	05
. La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	06	06
. La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	07	07
. L'élimination et le tri des déchets	08	08
. Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	09	09
. <i>Ne sait pas</i>	10	10

Q3 - Pour protéger l'environnement, à laquelle de ces actions croyez-vous pouvoir, individuellement, contribuer le plus ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

- | | |
|---|----|
| . La protection des paysages | 01 |
| . La sauvegarde des plantes et des animaux | 02 |
| . La lutte contre le bruit | 03 |
| . La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère | 04 |
| . La prévention des risques naturels (inondations, tempêtes, séismes, feux de forêts ...) | 05 |
| . La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs | 06 |
| . La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire | 07 |
| . L'élimination et le tri des déchets | 08 |
| . Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement | 09 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 10 |

Q4 - On parle de plus en plus de développement durable. D'après vous, en quoi consiste cette notion ?

(Enquêteur : notez la réponse en clair)

/ _____ /

/ _____ /

/ _____ /

--	--

Q5 - Certains ménages résident dans des secteurs exposés à des risques naturels. Vous même, personnellement, dans quelle situation êtes vous ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

- | | |
|--|---|
| . Vous savez que vous habitez dans un secteur exposé à des risques naturels | 1 |
| . Vous savez que vous n'habitez pas dans un secteur exposé à des risques naturels | 2 |
| . Vous ne savez pas si vous habitez ou pas dans un secteur exposé à des risques naturels | 3 |

Q6 - Quels sont les deux risques naturels auxquels vous vous sentez, dans votre région, le plus exposé ?

(Présentez la liste - classez les deux premières réponses)

	1 ^{ère} réponse	2 ^{ème} réponse
. Tremblements de terre	01	01
. Glissements de terrain	02	02
. Sécheresse	03	03
. Incendies de forêts	04	04
. Tempêtes	05	05
. Inondations	06	06
. Affaissements de sols	07	07
. Erosion du littoral	08	08
. Avalanches	09	09
. Aucun de ces risques	10	10
. Ne sait pas	11	11

Q7 - Selon vous, qui doit principalement agir pour protéger les personnes et les biens contre les risques naturels ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

. Les professionnels du logement	1
. Les professionnels des assurances, des mutuelles	2
. La commune	3
. Le département, la préfecture	4
. La région	5
. L'Etat	6
. Autre	7
. Ne sait pas	8

Q8 - Nous allons parler des catastrophes naturelles, comme les inondations, les tempêtes ou la canicule...

Pour chacune des affirmations suivantes, dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord ?

(Enquêteur : une réponse par ligne)

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Nsp
. Les catastrophes naturelles sont des phénomènes qui ont toujours existé	1	2	3	4	5
. La multiplication des catastrophes naturelles est liée à l'augmentation de l'effet de serre	1	2	3	4	5
. L'extension urbaine tend à amplifier l'impact des catastrophes naturelles	1	2	3	4	5
. Le recours à l'agriculture intensive tend à amplifier l'impact des catastrophes naturelles	1	2	3	4	5
. Personne ne peut vraiment expliquer les raisons de la multiplication récente des catastrophes naturelles	1	2	3	4	5

